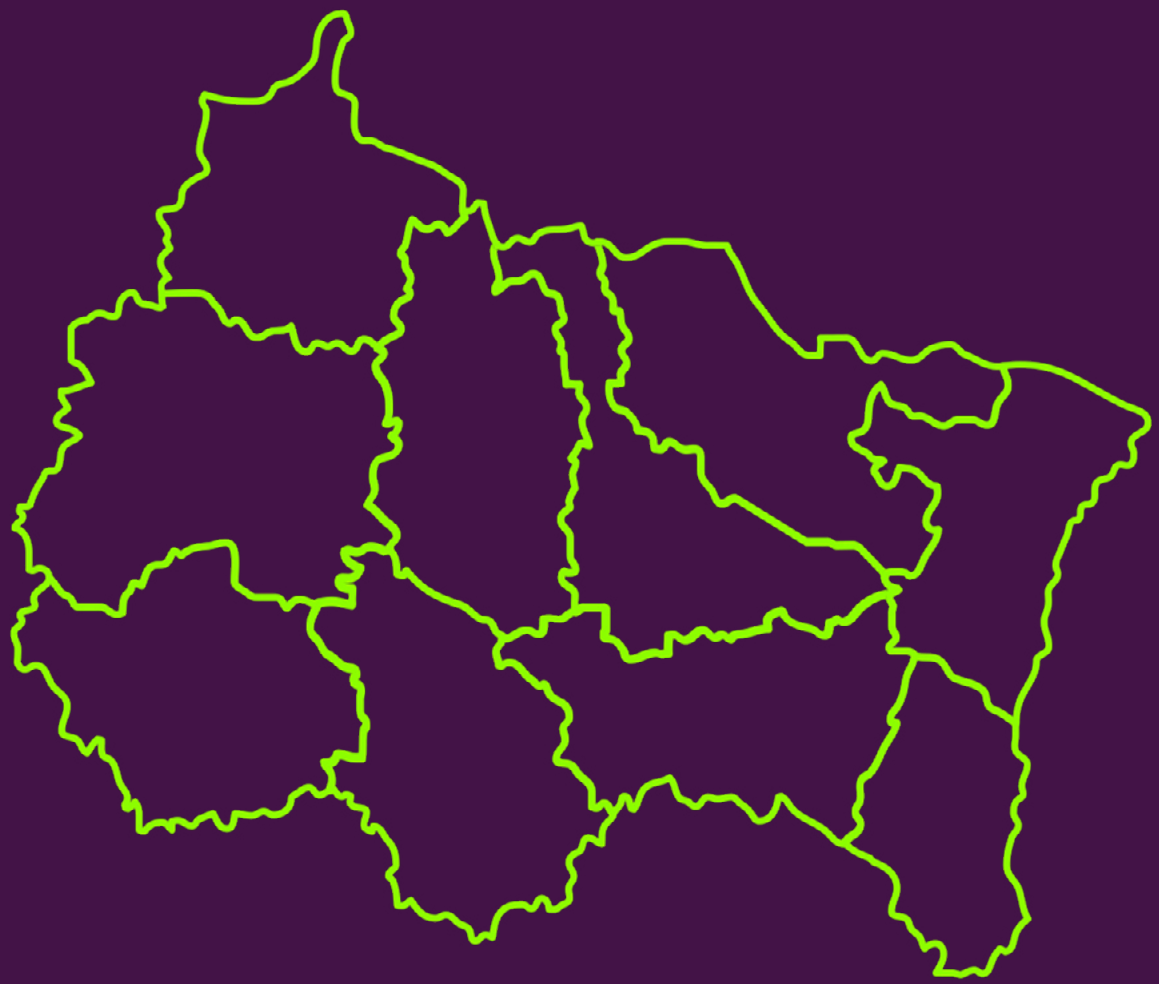
RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

Liberté
Égalité
Fraternité

25
26

RAPPORT D'ACTIVITÉ *des services*

régionaux & inter-académiques





Édito



L'année scolaire 2025-2026 a confirmé notre capacité à transformer les ambitions éducatives en réalisations concrètes pour nos élèves et nos étudiants. Les treize services régionaux et interacadémiques de la région académique Grand Est ont déployé une action coordonnée pour concrétiser les priorités de notre feuille de route, en phase avec les attentes de nos territoires et les défis éducatifs du Grand Est.

Grâce à leur engagement et en étroite collaboration avec les collectivités territoriales et nos partenaires institutionnels, nous avons poursuivi nos actions pour accompagner les transitions numérique et écologique, développer l'intelligence artificielle, renforcer le pilotage par la donnée, anticiper l'évolution des métiers, valoriser l'attractivité des carrières et adapter notre offre de formation aux besoins économiques.

La région académique a confirmé son rôle essentiel dans la transition numérique avec plus d'1,2 million d'utilisateurs actifs sur Mon Bureau Numérique et 130 000 parcours validés sur PIX. Ces résultats témoignent de notre capacité à préparer nos élèves aux défis technologiques de demain. L'observatoire régional de l'intelligence artificielle, lancé cette année, a permis d'engager une réflexion collective sur les usages éthiques et pédagogiques de ces nouvelles technologies, en impliquant l'ensemble de la communauté éducative. Des actions de sensibilisation ont été conduites auprès des élèves, des familles et des personnels sur la culture numérique, la cybersécurité et les impacts environnementaux du numérique.

Notre région académique a également accéléré sa transition écologique, avec une réduction significative des consommations énergétiques (-30% depuis 2022) et une intégration systématique des enjeux environnementaux dans nos projets. La mutualisation de nos services, illustrée par la création de la Direction régionale académique des systèmes d'information, a permis d'optimiser nos ressources pour mieux servir les territoires.

Dans le domaine de la formation professionnelle, la région académique a poursuivi le travail engagé avec le conseil régional dans la transformation de la carte des formations professionnelles. Le taux de transformation à la rentrée 2026, supérieur à la moyenne nationale et les 791 places supplémentaires ouvertes dans les secteurs en tension, démontrent notre réactivité face aux évolutions du marché du travail.

Parmi les initiatives phares de cette année, l'expérimentation autour de la carte scolaire en Meurthe-et-Moselle incarne cette volonté d'innover pour mieux répondre aux besoins des élèves et des territoires.

L'engagement des jeunes est au cœur de nos priorités, avec 9 809 volontaires mobilisés dans le cadre du Service civique, un dispositif désormais solidement ancré dans les territoires du Grand Est.

L'accompagnement des étudiants a également été un axe fort de notre engagement. La construction de 500 logements étudiants à Strasbourg est programmée pour une mise en service à la rentrée 2028. Par ailleurs, en relation étroite avec les universités de Reims Champagne-Ardenne et de Lorraine, nous avons conçu un outil de suivi des parcours. Une cartographie de l'offre en BUT et BTS de la région académique au regard du profil technologique ou professionnel des élèves et du taux de réussite a également été réalisée.

Enfin, notre ouverture à l'international s'est renforcée, avec 1 176 mobilités Erasmus+ et 2 271 échanges franco-allemands soutenus par l'OFAJ. Ces expériences, associées à la labellisation de 160 écoles et établissements Euroscol, contribuent à former des citoyens ouverts sur le monde.

Ces réalisations n'auraient pas été possibles sans l'engagement des personnels et sans une collaboration étroite avec nos partenaires institutionnels, alliés précieux dans la mise en œuvre de nos politiques éducatives.

À l'aube de la nouvelle année scolaire, la circulaire de rentrée 2026 nous invite à poursuivre cet élan en consolidant nos actions pour une école toujours plus exigeante et inclusive. Nous mettrons particulièrement l'accent sur le renforcement des fondamentaux, la lutte contre les inégalités et la préparation de nos élèves et nos étudiants aux défis de demain.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale, les collectivités territoriales et nos partenaires. Leur engagement au quotidien confirme que, dans notre région académique, l'école allie ambition et égalité des chances, pour que chaque élève, chaque étudiant trouve sa place pour grandir et réussir.

Pierre-François Mourier

Recteur de la région académique Grand Est
Recteur de l'académie de Nancy-Metz
Chancelier des universités

Sommaire

LA RÉGION ACADÉMIQUE GRAND EST

9 — Présentation
10 — Feuille de route 2024-2027
11 — Partenariats
15 — Suivi des politiques prioritaires du Gouvernement
16 — Organigrammes
18 — Missions et domaines d'action

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES SERVICES RÉGIONAUX

21 — Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES)
25 — Délégation régionale académique à la recherche et à l'innovation (DRARI)
11 — Délégation régionale académique à la formation professionnelle initiale et continue et à l'apprentissage (DRAFPICA)
33 — Délégation régionale académique à l'information et à l'orientation (DRAIO)
37 — Délégation régionale académique au numérique éducatif (DRANE)
41 — Direction régionale académique des systèmes d'information (DRASI)
45 — Délégation de région académique aux relations européennes, internationales et à la coopération (DRAREIC)
49 — Direction régionale académique de l'enseignement supérieur (DRAES)
53 — Direction de l'immobilier de la région académique Grand Est (DIRAGE)
57 — Direction régionale académique des achats (DRAA)

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES SERVICES INTER-ACADÉMIQUES

61 — Service interacadémique des concours (SIAC)
65 — Service interacadémique des statistiques (SIAS)
69 — Service interacadémique des affaires juridiques (SIAAJ)

LA RÉGION ACADÉMIQUE *Grand Est*

Créée en janvier 2020, la région académique Grand Est est constituée des académies de Nancy-Metz, Reims et Strasbourg.

Le pilotage d'un certain nombre de missions stratégiques est assuré dans un cadre régional (carte des formations professionnelles et continues, apprentissage, enseignement supérieur, recherche et innovation, information et orientation, numérique éducatif, relations internationales, jeunesse, engagement et sports, immobilier de l'État, achats) et une plus grande mutualisation des fonctions «support» est recherchée (systèmes d'information, concours, études et statistiques, fonctions juridiques) .

LA RÉGION ACADÉMIQUE GRAND EST COMPTE 10 SERVICES RÉGIONAUX :

- Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (**DRAJES**)
- Délégation régionale académique à la recherche et à l'innovation (**DRARI**)
- Délégation régionale académique à la formation professionnelle initiale et continue et à l'apprentissage (**DRAFPICA**)
- Délégation régionale académique à l'information et à l'orientation (**DRAIO**)
- Délégation régionale académique au numérique éducatif (**DRANE**)
- Direction régionale académique des systèmes d'information (**DRASI**)
- Délégation de région académique aux relations européennes, internationales et à la coopération (**DRAREIC**)
- Direction régionale académique de l'enseignement supérieur (**DRAES**)
- Direction de l'immobilier de la région académique Grand Est (**DIRAGE**)
- Direction régionale académique des achats (**DRAA**)

ET 3 SERVICES INTER-ACADÉMIQUES :

- Service inter-académique des concours (SIAC)
- Service inter-académique des statistiques (SIAS)
- Service inter-académique des affaires juridiques (SIAAJ)

Chiffres Clés

880 785 élèves [1]

dans

4 089 écoles

583 collèges

308 lycées

129 lycées généraux et technologiques

83 lycées polyvalents

96 lycées professionnels

18 634 étudiants [2]

1 - effectifs prévisionnels rentrée 2026
2 - donnée 2024

LES MOYENS HUMAINS DE LA RÉGION ACADÉMIQUE GRAND EST

La création de la Direction Régionale Académique des Systèmes d'Information (DRASI) ainsi que le transfert, sur la sphère régionale, des emplois des Services Départementaux à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) ont conduit à une évolution significative du périmètre des services régionaux. Ceux-ci comptent désormais 473 agents.

Cette dynamique de régionalisation se poursuivra au 1er janvier 2027 avec l'intégration des agents actuellement en fonction au sein des directions territoriales de l'Onisep, qui viendront renforcer le service régional académique en charge de l'orientation.

LA FEUILLE DE ROUTE DE LA RÉGION ACADÉMIQUE GRAND EST

L'action de la région académique Grand Est s'inscrit dans la feuille de route 2024-2027, élaborée en lien avec les services régionaux et les services interacadémiques. Ce document stratégique décline les priorités nationales en matière d'éducation, d'enseignement supérieur, de recherche et de jeunesse, en les adaptant aux spécificités et aux enjeux du territoire régional.

Cette feuille de route s'articule autour de quatre axes stratégiques :

— **Axe 1** – Mettre en œuvre une politique d'orientation et de formation au service des élèves et des besoins du territoire du Grand Est. Cet axe vise à répondre aux enjeux de formation, d'orientation et d'insertion professionnelle. Il repose sur une approche pluriannuelle, territoriale et sectorielle, intégrant l'ensemble de la chaîne information-orientation-formation. Sa mise en œuvre mobilise étroitement les services académiques, les corps d'inspection et les partenaires institutionnels et socio-économiques.

— **Axe 2** – Préparer les jeunes à devenir des citoyens autonomes et engagés. Il traduit l'ambition de renforcer les politiques en faveur de l'engagement des jeunes, afin de leur permettre de devenir des acteurs des transformations sociales, démocratiques et environnementales.

— **Axe 3** – Accompagner les établissements d'enseignement supérieur et les organismes de recherche dans l'atteinte de leurs objectifs et améliorer le bien-être des étudiants. Cet axe porte la mobilisation collective en faveur du développement de l'enseignement supérieur, de l'accompagnement des établissements, de l'amélioration des conditions de vie étudiante et du soutien à la recherche.

— **Axe 4** – Relever collectivement le défi des transitions. Il vise à renforcer la capacité de la région académique à accompagner les transitions numériques, écologiques et organisationnelles, en développant le pilotage stratégique, en accélérant la transformation numérique et en contribuant à la transformation écologique de l'État.

Les actions conduites par les services régionaux et interacadémiques au cours de l'année s'inscrivent dans ce cadre stratégique et contribuent à la mise en œuvre de ces quatre priorités.

LES PARTENARIATS DE LA RÉGION ACADÉMIQUE GRAND EST

La région académique Grand Est a poursuivi en 2025 sa dynamique en matière de partenariats avec les services de l'État en région.

L'organisation des régions académiques a permis de renforcer les relations bilatérales avec ces services, sous l'impulsion du secrétariat général, placé sous l'autorité du recteur de région académique. Dans ce cadre, des conventions partenariales ont été conclues ou renouvelées avec différents services et opérateurs de l'État, consolidant ainsi une approche collaborative et structurée.

Point d'entrée unique du partenaire, le secrétariat général de la région académique facilite la mise en relation avec l'ensemble des parties prenantes des services académiques et départementaux. Des conventions ont été nouvellement conclues ou renouvelées avec **l'Agence régionale de santé (ARS), la Direction interrégionale des services pénitentiaires (DISP), la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF), la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS), la Direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse (DIRPJJ), la Région de gendarmerie du Grand Est (RGGE) et l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), Réseau Canopé.**

Ces conventions prévoient une comitologie partagée ainsi que des actions opérationnelles visant à améliorer l'efficacité accrue des services publics. A titre d'exemples : la coopération avec l'ARS pour la vaccination des élèves contre les infections à papillomavirus humains, avec la gendarmerie pour l'accueil de stagiaires de bac pro, avec la DREETS sur le contrôle des centres de formation d'apprentis, avec l'INSEE pour la formation des enseignants et des élèves à l'information statistique et économique.

Ces conventions partenariales relèvent de la pleine application de l'article R222-16 du code de l'éducation qui dispose que **« le recteur de région académique fixe les orientations stratégiques des politiques de la région académique pour l'ensemble des compétences relevant des ministères chargés de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation …/…de celles des ministres chargés de la Jeunesse, de la Vie associative, de l'Engagement civique et des Sports »**. La stratégie partenariale définie par le recteur de région académique et partagée par les recteurs d'académie et le recteur délégué à l'Enseignement supérieur, à la Recherche et à l'Innovation est ainsi déployée dans les trois académies et les dix départements le cas échéant, tout en prenant en compte les spécificités des territoires.

Agence régionale de santé (ARS)

La convention signée entre l'Agence régionale de santé (ARS) et la région académique Grand Est en **avril 2023** pour la période 2023-2028 établit une stratégie régionale commune, adaptée aux spécificités de chaque territoire.

Quatre axes stratégiques ont été définis :

- Observation de la santé et des besoins de santé des jeunes scolarisés et des étudiants
- Ecole promotrice de santé : valorisation du parcours éducatif de santé dans une approche globale et positive
- Prise en charge des élèves en situation de handicap et des élèves à besoin de santé particuliers
- Enseignement supérieur et l'orientation

En 2025, le bilan dressé lors du dernier comité stratégique a mis en lumière des avancées significatives. La santé mentale, désignée comme grande cause nationale, a fait l'objet d'une politique territorialisée intégrant des parcours de formation co-financés et co-animés pour les personnels de l'Éducation nationale, ainsi qu'un accompagnement renforcé des services de santé des étudiants au sein des universités et des CROUS. La vaccination contre les infections à papillomavirus humains en milieu scolaire a également été déployée en parfaite collaboration. Enfin, l'ARS et l'Éducation nationale ont intensifié leurs actions de formation aux métiers de la santé, depuis la découverte de ces métiers au collège jusqu'à l'accompagnement des réformes des études en santé à l'université.

Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ)

La région académique et la Direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) ont formalisé en **janvier 2025** une convention partenariale triennale, pionnière en France.

La convention fixe cinq axes communs à la PJJ et à l'Éducation nationale :

— Lutte contre le décrochage scolaire

— Orientation scolaire des mineurs suivis par la PJJ

— Inclusion sociale avec les politiques d'engagement, de jeunesse et de sport

— Prévention de la délinquance en milieu scolaire

— Promotion de la citoyenneté



Les objectifs stratégiques visent également à pérenniser les liens entre les partenaires, à développer une connaissance mutuelle des professionnels, et à garantir une articulation efficace entre les services de l'Éducation nationale et ceux de la PJJ, au niveau départemental notamment.

Le comité stratégique du 12 mars 2026 a réaffirmé l'objectif partagé de la région académique et de la PJJ : faire de l'éducation un levier de prévention, d'accompagnement et de réinsertion comme en ont témoigné les actions présentées :

— Le parcours de responsabilisation pour des élèves en exclusion temporaire, notamment dans les Ardennes, pour maintenir le lien avec l'école

— Les journées communes sur le décrochage scolaire (Briey, Nancy, Toul-Pont-à-Mousson, Lunéville) en 2026-2027

— L'expérimentation du contrat ESSAI dans l'Aube pour prévenir les ruptures scolaires

— L'amélioration de la rescolarisation des mineurs de moins de 16 ans grâce à une coordination renforcée entre les services

— Le déploiement des Parcours aménagés de formation initiale (PAFI) pour les jeunes de plus de 15 ans

L'accompagnement de la transformation des Centres éducatifs fermés (CEF) en Unités judiciaires à priorité éducative (UJPE) à l'horizon 2027 sera facilité par la collaboration établie.

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)

La convention signée en **décembre 2023** entre la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) et la région académique Grand Est vise à renforcer leur complémentarité.

Les axes stratégiques définis sont :

— Tendre vers l'objectif « zéro décrocheur » et 100% de décrocheurs accompagnés

— Contribuer à la transformation de l'offre de formation professionnelle initiale et continue

— Renforcer les apprentissages complémentaires sur les aspects santé sécurité au travail et lutter contre les accidents du travail graves et mortels

— Développer les certifications relevant du ministère du travail

— Agir au service de l'ambition des jeunes et de l'égalité des chances

— Dynamiser la recherche

Parmi les réalisations, on note une collaboration active pour dynamiser les cordées de la réussite, avec 62 cordées labellisées réparties dans les trois académies. La DREETS et la région académique coordonnent également des actions dans le cadre de programmes tels que le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) Régionalisé, France 2030, ou encore les fonds européens. En matière d'emploi et d'apprentissage, une analyse approfondie de l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins des employeurs est menée.

Réseau Canopé

La région académique Grand Est a été la première à conclure une convention régionale de partenariat avec Réseau Canopé en **2022**, renouvelée en **octobre 2025**. Ce partenariat encadre les interactions entre les Écoles académiques de la formation continue (EAFC), qui pilotent la stratégie académique de formation continue, et Réseau Canopé, qui apporte son expertise pédagogique, ses ressources et son accompagnement de proximité aux équipes éducatives.

Les objectifs de ce partenariat sont les suivants :

— Coordonner les actions de l'opérateur dans le périmètre de la région académique Grand Est et harmoniser les pratiques et financières dans le cadre de la formation continue des personnels de l'Education nationale

— Harmoniser ou étendre l'offre de l'opérateur dans le cadre des politiques de formation de région académique ou académique

Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)

L'Institut national de la statistique et des études économiques et la région académique Grand Est, ont décidé par une convention signée le **27 mars 2025**, de renforcer les modalités de coopération pour accompagner la diffusion de la culture économique et sociale, et le bon usage de l'information statistique dans les collèges et les lycées.

La convention fixe les objectifs suivants :

— Favoriser la diffusion auprès des collégiens, des lycéens, des apprentis et des étudiants des données statistiques relatives aux problématiques contemporaines de la vie économique et sociale

— Accompagner au mieux les jeunes générations dans l'appréhension des concepts fondamentaux en matière économique, sociale et démographique

— Développer la prise de recul et l'esprit critique vis-à-vis des données statistiques diffusées sur des canaux non-institutionnels

— Développer des compétences de recueil, d'organisation, de traitement, de représentation, d'interprétation, de raisonnement et d'argumentation à partir des données chiffrées

— Contextualiser les démarches pédagogiques au plus près des enjeux locaux des élèves pour soutenir le développement des connaissances disciplinaires

— Faire connaître aux élèves les métiers liés aux statistiques ainsi que les métiers et les concours de l'INSEE

Trois types d'actions pédagogiques sont déployés : à destination des enseignants, des élèves et des personnels d'encadrement.

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF)

La convention signée en **septembre 2023** et renouvelée en **juillet 2026** entre la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) et la région académique s'appuie sur la convention nationale et les politiques prioritaires du gouvernement.

Les objectifs de cette convention sont les suivants :

— Développer des partenariats destinés à promouvoir la politique d'information et d'orientation contribuant à l'attractivité des métiers

— Développer la complémentarité de l'offre de formation

— Faire de l'école un lieu d'engagement écologique

— Développer l'innovation pédagogique et le numérique éducatif

— Développer les partenariats en matière d'éducation à la Défense et à la citoyenneté

— Développer des compétences pour la souveraineté alimentaire, les transitions climatiques et environnementales et développer la pratique sportive

— Développer des synergies en matière de formation continue des personnels

— Evaluation des établissements publics et privés

— Enseignement supérieur

Parmi les actions phares, un parcours de découverte des métiers de l'agriculture a été structuré de la 5e à la 3e, incluant des forums métiers, des rencontres à la ferme, et des projets pédagogiques locaux. Une attention particulière est également portée aux Campus des métiers et des qualifications (CMQ).

Un accent particulier est mis sur la sixième mission de l'enseignement agricole, qui vise à développer des compétences dans les domaines de la souveraineté alimentaire ainsi que des transitions climatiques et environnementales. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du plan « Enseigner à Produire Autrement », qui en constitue l'ambition centrale.



Direction interrégionale des services pénitentiaires (DISP)

Ce partenariat a pour objectif de **préciser les modalités de l'organisation de l'enseignement en milieu pénitentiaire.** Signée en **2022**, la convention fixe les moyens alloués à l'UPR (unité pédagogique régionale) qui est l'interface entre l'Education nationale et la Justice. Moyens humains et financiers, conditions de nomination des enseignants, formation des personnels mais également développement du numérique dans un environnement contraint, prévention de la radicalisation et de la violence ou encore évaluation des acquis sont autant de thématiques portées.

Une attention particulière est portée sur les mineurs, les majeurs de moins de 25 ans et les personnes ne maîtrisant pas les compétences fondamentales dans une continuité de parcours d'apprentissage avec une seule ambition offrir un accès à l'enseignement de qualité à tous ceux qui le souhaitent.

Elle sera renouvelée en 2026, enrichie de nouveaux axes stratégiques : ressources humaines (recrutement et professionnalisation, accompagnement des personnels), numérique éducatif, renforcement de l'enseignement supérieur, offre de formation continue et globale.



Plusieurs partenariats sont actuellement en cours de développement :

Une convention pluri-partenariale est en préparation avec le secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR) – Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE), en collaboration avec l'Agence régionale de santé (ARS), la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF), la Direction régionale des affaires culturelles (DRAAC) et la Direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). Ce partenariat s'inscrit dans le cadre du plan national **« Tous et toutes égaux »** et vise à mettre en œuvre des actions ciblées, telles que :

— La sensibilisation des élèves, enseignants et personnels administratifs

— La lutte contre les stéréotypes de genre

Les échanges avec la directrice régionale aux droits des femmes et à l'égalité sont constructifs, et l'ensemble des partenaires, mobilisés par le secrétariat général de la région académique (SGRA), s'impliquent activement dans ce projet.

Une convention est également en cours d'élaboration avec la Région Grand Est pour structurer l'échange de données, conformément à la convention nationale entre le ministère de l'Éducation nationale et les régions. Ce partenariat a pour but d'améliorer le dialogue et le pilotage du système éducatif en partageant des données sur quatre thèmes clés :

— Les données statistiques

— La scolarité

— Le numérique pour l'éducation

— Le bâti scolaire

La signature de cette convention est envisagée à l'automne.

LE SUIVI DES POLITIQUES PRIORITAIRES DU GOUVERNEMENT

Le suivi des Politiques Prioritaires du Gouvernement (PPG) est effectué par le secrétariat général de la région académique (SGRA), qui est l'interlocuteur privilégié du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de la préfecture de région sur le sujet.

Le SGRA effectue un travail de coordination, de recensement d'informations et d'animation en lien avec les services régionaux concernés et en lien avec les 3 académies afin de disposer d'une vision à la fois globale et précise afin de pouvoir rendre compte au recteur de région.

Les 9 chantiers dans le périmètre de la région académique

- Améliorer le niveau des élèves dans les savoirs fondamentaux
- Lutter contre le harcèlement et le cyberharcèlement scolaires
- Remplacer les enseignants absents
- Mieux orienter les élèves au collège et au lycée
- Faire du lycée professionnel une voie de réussite et d'accès à l'emploi
- Rendre l'école plus inclusive
- Augmenter le nombre de logements pour les étudiants
- Assurer 30 minutes de sport par jour à l'école primaire
- Favoriser l'engagement civique des jeunes

Les différentes politiques prioritaires du Gouvernement font l'objet de suivis et d'échanges lors des instances régionales académiques (Comité régional académique (COREA), comité de direction élargi (CODEL), réunions de chefs de services régionaux) mais aussi lors de comités de pilotage (COPIL) dédiés organisés en préfecture.

RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST
Liberté
Égalité
Fraternité

ORGANIGRAMME DES SERVICES INTER-ACADÉMIQUES

Février 2026

Recteur de l'académie de Reims
Vincent STANEK

Recteur de la région académique Grand Est
Recteur de l'académie de Nancy-Metz
Chancelier des universités
Pierre-François MOURIER

Recteur de l'académie de Strasbourg
Olivier KLEIN

Secrétaire générale de l'académie de Reims
Paul-Eric PIERRE

Secrétaire général de la région académique Grand Est
François BOHN

Secrétaire générale de l'académie de Nancy-Metz
Marie-Laure JEANNIN

Secrétaire générale de l'académie de Strasbourg
Stéphane DESMONS

SIAS
Service inter-académique des statistiques

- R — Chef de service **Sylvain SKRABO**
- NM — Adjointe **Marie-Véronique HENRY-WITTMANN**
- S — Adjoint **Sylvain DAUBREE**

SIAAJ
Service inter-académique des affaires juridiques

- R — Chef de service **Frédérique LOGEARD**
- S — Adjoint **Johan HILLON**
- NM — Adjointe **Chloé COLLIN**

SIAC
Service inter-académique des concours

- S — Chef de service **Céline ANDRE**
- NM — Adjoint **Romain MARTIN**
- R — Adjointe **Elza VAN DE VIVJER**

Les personnels d'un service inter-académique sont placés sous l'autorité fonctionnelle de chacun des recteurs et secrétaires généraux pour lesquels le service exerce ses missions.
Le service inter-académique est placé sous l'autorité hiérarchique du recteur de l'académie où est implanté administrativement le siège du service pour les sujets relatifs à l'organisation dudit service.

NM Site de Nancy-Metz R Site de Reims S Site de Strasbourg

RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

Liberté
Égalité
Fraternité

ORGANIGRAMME DES SERVICES RÉGIONAUX

Février 2026

Recteur délégué pour l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation
Claudio GALDERISI

Recteur de la région académique Grand Est
Recteur de l'académie de Nancy-Metz
Chancelier des universités
Pierre-François MOURIER

Recteur de l'académie de Reims
Vincent STANEK

Recteur de l'académie de Strasbourg
Olivier KLEIN

Secrétariat Général de la région académique Grand Est
Secrétaire Général de la région académique
François BOHN

Adjointe au Secrétaire général de région académique
Christelle DIDOT-MARTIN
- *Pilotage budgétaire*
- *Coordination des politiques interministérielles*
- *Transformation de l'action publique*

Adjointe au Secrétaire général de région académique
Isabelle COMTE
- *Enseignement supérieur*
- *Formation professionnelle*
- *Orientation*

Cabinet
Directeur de cabinet
Laurent HOPPÉ

Directeur adjoint de cabinet
Toufik AMRANI

Chef de cabinet du recteur
Thomas BÉNARD

Directeur de cabinet du recteur délégué pour l'ESRI
Martin HUMBERT

Directrice de la pédagogie
Sabine DOTTE

Directrice de la communication
Julie THIRIET

DRAJES
Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

- NM Délégué régional **Emmanuel THIRY**
- NM Adjoint **Jean-Nicolas BIRCK**

DRARI
Délégation régionale académique à la recherche et à l'innovation

- NM Délégué régional
- NM Adjoint **Nicolas BECK**
- S Adjointe **Pascaline TOUTOIS**
- R Adjoint **Jean THÈVES**

DRAFPICA
Délégation régionale académique à la formation professionnelle initiale et continue et à l'apprentissage

- NM Délégué régional **Frédéric BROMONT**
- NM Adjointe **Pauline POINCET**
- R Adjointe **Céline-Laurence ROUSSEAU**
- S Adjoint **Florent ROCHEDIX**

DRAIO
Délégation régionale académique à l'information et à l'orientation

- NM Déléguée régionale **Yoril BAUDOIN**
- NM Adjointe **Valérie ANCLIN**
- R Adjointe **Anne DEMEULEMESTER**
- S Adjoint **Lionel LACOMBE**

DRANE
Délégation régionale académique au numérique éducatif

- R Délégué régional **Ali LASSED**
- NM Adjoint(e) **Adeline COLLIN**
- S Adjoint **Sébastien LORENTZ**

DRAREIC
Délégation régionale académique aux relations européennes, internationales et à la coopération

- S Déléguée régionale **Isabelle WOLF**
- NM Adjointe **Nolwenn HASS**
- R Adjoint **Thibaut TRIQUENEAUX**

DRAES
Direction régionale académique de l'enseignement supérieur

- NM Déléguée régionale **Isabelle COMTE**
- NM Adjoint service de la stratégie, de la contractualisation et de la vie étudiante **Rémy MERTENS**
- S Adjoint Service de suivi **Julien JACQUOT**

DIRAGE
Direction de l'immobilier de la région académique Grand Est

- NM Déléguée régionale **Véronique MAZOYER**
- R Adjoint **Cyril CREPPY**
- S Adjoint **Ladislas SEVESTRE**

DRAA
Direction régionale académique des achats

- NM Directeur régional **Jérémy ROBINET**
- NM Adjointe **Esther FAVRET**

DRASI
Direction régionale académique des systèmes d'information

- NM Directeur régional **Jean-Claude NOTEBAERT**
- NM Adjoint **Paul-Éric BORDIER**
- R Adjoint **Benoît PENET**

NM **Site de Nancy-Metz** R **Site de Reims** S **Site de Strasbourg**

RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST
Liberté
Égalité
Fraternité

Missions et domaines d'action

- Transformation de l'action administrative
- Enseignement supérieur, Recherche et Innovation
- Politiques interministérielles
- Relations partenariales
- Politique des achats
- Fonds européens
- Information, orientation et lutte contre le décrochage scolaire
- Jeunesse et sport
- Numérique éducatif
- Relations européennes et internationales
- Formation professionnelle initiale et continue, et apprentissage
- Contrat de plan État-Région
- Schéma prévisionnel des formations des collèges et lycées publics (EPLE)
- Politique immobilière



Délégation régionale académique
À LA JEUNESSE, À L'ENGAGEMENT ET AUX SPORTS

DRAJES

Contacter la DRAJES : ce.drajes@region-academique-grand-est.fr

Placée sous l'autorité hiérarchique du recteur de région académique et sous l'autorité fonctionnelle du préfet de région pour certaines missions, la DRAJES assure la mise en œuvre régionale des politiques publiques dans les domaines du sport, de la jeunesse, de l'éducation populaire et du soutien à la vie associative. Elle intervient également dans la formation et la certification des acteurs du sport et de l'animation.

Son ancrage au sein de l'Éducation nationale s'explique par la volonté de garantir une continuité éducative entre les temps scolaire, extrascolaire et périscolaire, ainsi que par la priorité accordée à l'engagement des jeunes.

Dans ce cadre, la DRAJES exerce plusieurs missions clés :

— Pilotage stratégique, animation et coordination des services départementaux Jeunesse Engagement Sports (JES), accompagnés d'un appui technique et d'une expertise

— Gestion autonome de missions spécifiques, notamment dans le domaine de la délivrance des diplômes

— Élaboration et mise en œuvre du plan régional d'inspection et de contrôle pour l'ensemble des activités relevant de ses compétences

La DRAJES est organisée sur trois sites : son siège à Nancy, ainsi que des implantations à Châlons-en-Champagne et Strasbourg. Elle mobilise 120 agents, dont 57 conseillers techniques sportifs affectés auprès des fédérations et ligues régionales.



Chiffres Clés

322 contrôles d'établissements d'activité physique et sportive réalisés en 2025 dans le Grand Est

509 contrôles d'accueils collectifs de mineurs menés sur la même période

17 formations organisées en matière de prévention des violences, notamment sexistes et sexuelles

271 personnes formées dans ce cadre

119 actions de sensibilisation déployées auprès des éducateurs et des jeunes :

1 109 adultes sensibilisés

3 025 enfants sensibilisés

261 actions soutenues en 2026 via le FDVA (volet « Formation des bénévoles »), pour un montant de **390 000 €**

1 988 projets financés via le FDVA (volet « Fonctionnement global et actions innovantes »), pour un budget total de **4 281 920 €**

116 structures labellisées Guid'ASSO, réparties comme suit :

13 en « orientation »

40 en « information »

25 en « accompagnement généraliste »

26 en « accompagnement spécialisé »

12 en Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)

29 300 bénéficiaires du Pass'sport (14-17 ans), soit **+0,8 %** par rapport à 2024

25 338 attestations délivrées dans le cadre du dispositif Savoir Rouler à Vélo, soit **105 %** de la cible régionale

PRINCIPALES ACTIONS REALISÉES

Les politiques de soutien à l'engagement des jeunes

Dans le cadre de **l'axe 2** de la feuille de route de la région académique, la DRAJES a renforcé son engagement en faveur de l'engagement citoyen et de la montée en compétences des jeunes et des bénévoles. Elle a ainsi piloté le développement du Service civique à l'échelle régionale, permettant l'agrément de 2 159 missions et l'entrée en fonction de 5 229 volontaires en 2025. Au 1er janvier 2025, ce sont 9 809 volontaires qui étaient engagés dans ce dispositif, illustrant son ancrage croissant dans les territoires du Grand Est.

Parallèlement, la DRAJES a coordonné le déploiement de la Réserve civique via la plateforme #JeVeuxAider, avec des résultats significatifs pour l'année scolaire 2025-2026. Le nombre de bénévoles inscrits a atteint 7 701, enregistrant une progression de +5 % au premier semestre 2026 par rapport à 2025. Cette dynamique s'accompagne d'une forte mobilisation des organisations, avec 367 structures partenaires (+72 %), 986 missions validées (+32 %), et 13 903 mises en relation entre bénévoles et missions (+18 %). Ces chiffres témoignent d'un essor marqué de l'engagement solidaire en région.

Enfin, en juin 2026, la DRAJES a initié, en collaboration avec l'académie de Nancy-Metz (DAVL, DRAIO), une expérimentation visant à adapter le dispositif Certif'Asso à 15 élèves de seconde de Nancy et de sa périphérie. Cette certification, reconnue par l'État, a pour objectif d'accompagner les jeunes dans l'acquisition de compétences essentielles à l'engagement associatif, telles que la gouvernance, la gestion administrative et financière, ou encore l'animation de projets. La phase théorique du Certif'Asso a été intégrée au stage de Seconde, combinant rencontres avec des professionnels, découverte des structures associatives, et temps de réflexion sur les métiers et projets professionnels.

L'accompagnement des élèves a été assuré conjointement par deux salariés de l'AROEVEN Nancy Grand Est, organisme de formation, et par des agents de la DRAJES et du SDJES 54. Le stage s'est déroulé au lycée Cyffle à Nancy. Une seconde phase, sous forme de stage pratique, sera proposée aux élèves volontaires. Un accompagnement individualisé sera mis en place par la DRAJES, le SDJES 54 et l'AROEVEN pour permettre à chacun de finaliser son parcours et de valoriser pleinement les compétences acquises.

Soutien à la vie associative : renforcement des dispositifs et accompagnement

En 2026, le préfet de région a validé, dans le cadre du Fonds de développement de la vie associative (FDVA), le financement de 261 actions pour un montant de 390 000 € dédiés à la formation des bénévoles. Par ailleurs, 1 988 projets ont été soutenus à hauteur de 4 281 920 € au titre du volet « Fonctionnement global et actions innovantes », marquant ainsi un engagement fort en faveur de la vitalité associative.

Le réseau d'appui à la vie associative s'est également consolidé grâce à la mise en œuvre de la réforme « Guid'Asso ». À ce jour, 116 structures sont labellisées, réparties en cinq catégories :

— 13 structures dédiées à l'orientation

— 40 structures spécialisées dans l'information

— 25 structures proposant un accompagnement généraliste

— 26 structures offrant un accompagnement spécialisé

— 12 Dispositifs Locaux d'Accompagnement (DLA)

Au-delà de la couverture territoriale, les priorités pour 2026 portent sur l'animation du réseau, la formation des acteurs et le renforcement de la communication afin de mieux répondre aux besoins des associations.

ACTIONS COMPLÉMENTAIRES

Lutte contre les violences sexuelles et sexistes

Depuis 2020, la DRAJES et les SDJES animent un réseau d'experts (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), Centre ressource pour les intervenants auprès des auteurs de violences sexuelles (CRIAVS), associations LGBT) pour former gratuitement les acteurs du sport et de l'animation. En février 2026, une formation de formateurs a été expérimentée avec les CREPS de Reims, destinée à être généralisée.

Sport Santé dans l'enseignement supérieur en lien avec l'axe 3 de la feuille de route

La DRAJES a soutenu deux projets :

— **Reims** : promotion de l'activité physique pour étudiants en souffrance (16 343 €).

— **Strasbourg** : projet CampuS4 (sommeil, santé mentale, sport adapté) (17 500 €).

Le projet U'Mouv analyse la sédentarité étudiante pour proposer des solutions.

Sport et transition écologique en lien avec l'axe 4 de la feuille de route

Le projet (61 000 € en 2026) s'inscrit dans le Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques Sport (PNACC) 2024-2030. Il vise à :

— Sensibiliser aux enjeux climatiques.

— Développer une culture commune de la transition écologique.

— Accompagner clubs et collectivités vers des pratiques responsables.

Formation et certification en lien avec l'axe 1 de la feuille de route

En 2025, la DRAJES a délivré 1 058 diplômes professionnels (taux d'insertion jusqu'à 92 %) et accompagné la réforme des diplômes en blocs de compétences. 4 436 BAFA et 148 BAFD ont été délivrés (+26 %).

PERSPECTIVES 2026-2027

La rentrée 2026 a été marquée par la **Fête du sport le 14 septembre et Septembre Bouge**, mois dédié à la promotion de l'activité physique et sportive, dans le cadre de la stratégie nationale sport-santé.

Le dispositif **« 2 heures de sport en plus au collège »** sera réactivé. Les services travailleront également au déploiement des **projets éducatifs de territoire de deuxième génération**, désormais ouverts aux collégiens, lycéens et à l'extrascolaire.

Enfin, le **renforcement des contrôles** restera une priorité pour la DRAJES et les SDJES en 2026-2027.



Délégation régionale académique
À LA RECHERCHE ET À L'INNOVATION

DRARI

Contacter la DRARI : ce.drari@region-academique-grand-est.fr

La Délégation régionale académique à la recherche et à l'innovation met en œuvre, à l'échelle de la région académique, l'action déconcentrée de l'État dans les domaines de la recherche, de la technologie, de l'innovation et de la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle. Elle agit en lien étroit avec les acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche, du monde socioéconomique et de la société civile.

La DRARI accompagne le recteur de région académique et le recteur délégué pour l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation (ESRI) dans l'élaboration et le déploiement des politiques publiques relevant de ces domaines. Elle assure également une mission de conseil auprès du préfet de région sur les questions relatives à la recherche et à l'innovation.

Ses principales missions :

— Animation et suivi des écosystèmes régionaux de recherche et d'innovation
— Instruction, expertise des dossiers relevant des dispositifs de soutien à la recherche et à l'innovation
— Suivi et évaluation des structures de transfert de technologies et de valorisation de la recherche, afin de favoriser les liens entre le monde académique et les acteurs socioéconomiques
— Accompagnement des projets structurants de recherche et d'innovation
— Contribution à l'intelligence économique en faveur de la recherche publique et du transfert des connaissances vers les entreprises
— Développement des actions de culture scientifique, technique et industrielle, notamment à travers la Fête de la Science

La DRARI entretient un dialogue permanent avec les présidences d'université, les organismes de recherche, les services déconcentrés de l'État, les collectivités territoriales, les acteurs économiques ainsi que le tissu associatif.

Au sein de la région académique Grand Est, elle travaille en étroite coordination avec la Délégation régionale académique à l'enseignement supérieur (DRAES), la Délégation régionale académique à la formation professionnelle initiale et continue et à l'apprentissage (DRAFPICA) ainsi que la Direction de l'immobilier de la région académique Grand Est (DIRAGE).

Elle collabore également avec les services de la préfecture de région, notamment le Service économique de l'État en région (SEeR) de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS), ainsi qu'avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de l'Espace (MESRE), en particulier la Direction générale de la recherche et de l'innovation (DGRI) et le Service de l'innovation, du transfert de technologie et de l'action régionale (SITTAR). Enfin, elle développe des relations de travail régulières avec les collectivités territoriales, en premier lieu la Région Grand Est et les métropoles, afin d'assurer la cohérence et la complémentarité des politiques publiques en matière de recherche et d'innovation.



Chiffres Clés

7 ETP

17 projets d'investissement suivis par la DRARI et financés sur le programme 172 pour un montant de **3,1 M€** en 2025 sur CPER recherche

16 structures labellisées suivies et financées sur le programme 172 pour un montant de **541 k€** en 2025 sur le CPER Innovation

1 projet d'investissement soutenu pour **350 k€** sur programme 172 dans le cadre du fonds recherche & innovation Contrat Triennal Strasbourg Capitale Européenne 2024-2026 en 2025

3 Pôles Universitaires d'Innovation, **3** SATT, **2** incubateurs de la recherche publique accompagnés dans le Grand Est

101 k€ distribués en 2025 aux 4 coordinations territoriales pour organiser la fête de la science 2025

87 dossiers de Crédit Impôts Recherche (CIR) instruits en 2025

29 dossiers de Conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE) instruits en 2025

PRINCIPALES ACTIONS REALISÉES

Les actions de la DRARI sont réalisées dans le cadre de l'**axe 3** de la feuille de route de la région académique.

Pôles Universitaires d'Innovation (PUI)

Les Pôles Universitaires d'Innovation ont pour vocation de fédérer les acteurs de la recherche et de l'innovation sur un territoire, en élaborant une feuille de route stratégique pour optimiser les actions de soutien à l'innovation. Leur objectif est d'amplifier l'impact des projets issus des laboratoires (recherche partenariale, transfert de technologie, entreprenariat) et d'augmenter leur conversion en innovations concrètes, notamment via la création de start-up deeptech.

En Grand Est, trois PUI ont été financés sur 5 ans :

— PUI-A (Alsace) : 8,5 M€ (dont 1 M€ en phase pilote)

— Polaris (Université de Lorraine) : 5,7 M€

— InnoRem (Université de Reims Champagne-Ardenne) : 2,5 M€

En 2025, la DRARI a accompagné activement ces trois PUI aux côtés des universités pilotes. Elle a participé à leurs instances de gouvernance, observé les dynamiques locales et l'effet structurant des projets. Elle a piloté les comités de site semestriels pour suivre l'avancement des feuilles de route et en rendre compte au comité national de suivi. En lien avec la Région Grand Est et le MESRE, elle a valorisé les bonnes pratiques et identifié les difficultés.

La DRARI a également accompagné les PUI dans l'élaboration de la feuille de route des SATT et la préparation de la réponse à l'Appel à Projets (AAP) Carnot.

Comité de Liaison Europe Grand Est

Face à l'enjeu croissant d'accès aux financements européens, le MESRE encourage une implication accrue des universités, notamment pour des projets associant acteurs académiques et industriels. À l'initiative de la DRARI, la Région Grand Est et l'État ont créé en novembre 2024 le Comité de Liaison Europe Grand Est (CLEGE), en partenariat avec les acteurs clés de la recherche et de l'innovation (universités, collectivités, agences, entreprises). Ce comité vise à coordonner les actions et à répondre aux défis européens en matière de recherche et d'innovation, aux niveaux régional, national et européen.

Le CLEGE s'organise en deux niveaux :

— Un comité stratégique, chargé du suivi global et de l'orientation des travaux.

— Un format technique, réuni ponctuellement en comité restreint ou élargi selon les besoins.

En 2025, le CLEGE s'est réuni quatre fois (deux fois en format politique et deux fois en format technique), rassemblant des représentants de l'État (Préfecture, Rectorat, DRARI), de la Région, des universités et des collectivités locales. Ces réunions ont permis de :

— Définir le périmètre du CLEGE : projets européens structurants associant mondes académique et socio-économique.

— Planifier les actions pour 2026 : création de groupes de travail thématiques, identification des appels à projets (AAP), mobilisation des ressources académiques et des partenaires économiques.

Une réunion spécifique a également été organisée au Parlement européen de Strasbourg, permettant aux présidences d'université d'échanger avec la Commissaire européenne Ekaterina Zaharieva (en charge des start-ups, de l'innovation et de la recherche) et des parlementaires européens français. Ces échanges s'inscrivent dans le cadre des négociations en cours pour définir le prochain programme cadre européen de financement de la recherche et de l'innovation, à partir de 2028.

ACTIONS COMPLÉMENTAIRES

- **Animation des sites universitaires** : Organisation de deux Matinées Recherche et Innovation en 2025, réunissant universités et organismes de recherche autour des plateformes de recherche et de l'intelligence artificielle.
- **Collaboration avec le Service économique de l'État (DREETS/SeER) :**
 - Expertise de 50 dossiers dans le cadre de France 2030 régionalisé (i-Demo, Filières, Innovation).
 - Préparation conjointe des comités d'administration de l'IRT et de la SATT Conectus.
- **Soutien aux investissements universitaires :** Cofinancement de 17 projets pour un montant de 3,2 M€ (CPER Recherche), en partenariat avec la Région et le FEDER.
- **Accompagnement de l'innovation et du transfert de technologies :**
 - Labellisation et suivi des structures PFT/CDT/CRT (labels MESRE).
 - Soutien financier à hauteur de 541 k€ (CPER Innovation) et 350 k€ (Contrat Triennal Strasbourg Capitale Européenne).



PERSPECTIVES 2026-2027

La DRARI participera aux **dialogues rectorat-universités** dans le cadre des **COMP 100 % missions**. Elle œuvrera également à la **préparation des financements post-2027** (CPER, FEDER, Horizon Europe, Contrat Triennal) en encourageant l'émergence de **projets régionaux structurants**, via les comités stratégiques des sites universitaires, les Matinées Recherche et Innovation, les PUI, les structures transfrontalières et le CLEGE.

Délégation régionale académique
À LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE ET CONTINUE ET À L'APPRENTISSAGE

DRAFPICA

Contacter la DRAFPICA : ce.drfpic@region-academique-grand-est.fr

La Délégation régionale académique à la formation professionnelle initiale et continue et à l'apprentissage, créée le 1er janvier 2020, compte 220 personnels répartis sur trois sites correspondants aux territoires des trois académies.

Elle propose la politique de région académique en matière de formation professionnelle initiale, sous statut scolaire et d'apprentis, et continue des salariés et demandeurs d'emploi. Elle en assure la mise en œuvre et le suivi.

Elle est pilotée par un DRAFPIC, accompagné de trois DRAFPIC adjoints implantés dans chaque académie.

Le service est organisé en quatre pôles et une délégation centrale :

— **La délégation (centrale) « carte des formations »** :
portée conjointement par le DRAFPIC et ses adjoints avec l'appui d'un référent de région académique « carte des formations ».

— **Le pôle d'appui à la formation continue (FC) et à l'apprentissage** :
porté par le DRAFPIC, un référent de région académique « apprentissage » et les trois adjoints en 2025-2026. Ce pôle sera renforcé l'année prochaine.

— **Le pôle Relation École-Entreprise** :
porté par une DRAFPIC adjointe avec la référente de région académique partenariats, le référent de région académique Comités Locaux Ecole Entreprise, les trois chargées de missions académiques Ecole Entreprises et les cinq Ingénieurs Pour l'Ecole.

— **Le pôle Campus des Métiers et des Qualifications** :
porté par un DRAFPIC adjoint avec une référente de région académique dédiée et une chargée de mission régionale qui animent le réseau des directeurs opérationnels et suit les procédures de labélisation et de demandes de subventions.



Chiffres Clés

5,7 % : Taux de transformation de la carte des formations professionnelles à la rentrée 2026.

11 295 apprentis dans les CFA de l'Éducation nationale (–2 % par rapport à 2025)

9 Campus des Métiers et des Qualifications (CMQ), dont :

8 labellisés «excellence»

7 soutenus par les fonds d'investissement d'avenir

1 nouveau projet déposé

5 ingénieurs mobilisés dans le cadre du mécénat de compétences (EDF, SNCF, Schneider Electric) pour le dispositif Ingénieurs Pour l'École.

Activité des GRETA et des groupements d'intérêt public (GIP)

150 M€ : Volume d'activité

43 000 apprenants dont :

37,6 % d'apprentis

35,1 % de demandeurs d'emploi

19,2 % de salariés

8,1 % d'autres stagiaires

55 000 élèves en voie professionnelle en lycée

14 000 étudiants en BTS et formations assimilées

PRINCIPALES ACTIONS REALISÉES

Pilotage de la carte des formations professionnelles : une stratégie de transformation qui vise à mieux insérer les jeunes dans leur territoire.

Dans le cadre de l'**axe 1** de la feuille de route de la région académique, la DRAFPICA a confirmé la montée en puissance de la stratégie régionale de transformation de la carte des formations professionnelles, conduite conjointement par la région académique Grand Est et le conseil régional. Fondée sur les feuilles de route territoriales et les recommandations sectorielles élaborées en 2024, cette démarche vise à adapter durablement l'offre de formation aux besoins en compétences des territoires et à améliorer l'insertion professionnelle des jeunes.

La campagne conduite cette année, préparant la rentrée 2027, a été marquée par la consolidation des procédures communes d'instruction des projets, avec le déploiement de la plateforme régionale EVOLFIS, le renforcement des exigences qualitatives attendues des établissements et l'association, pour la première fois, des Campus des métiers et des qualifications à l'expertise des projets.

Les projets déposés traduisent une convergence croissante entre les évolutions proposées par les établissements et les priorités économiques régionales, notamment dans les secteurs du sanitaire et social, de l'industrie, de l'énergie, du BTP, et du transport-logistique. Ils témoignent également d'une volonté d'adapter les formations tertiaires afin d'améliorer leur attractivité et leur capacité à améliorer l'insertion professionnelle des jeunes.

La région académique poursuit l'accompagnement des établissements vers une logique de transformation de l'offre fondée sur des redéploiements de capacités plutôt que sur la seule création de places. Les colorations de diplômes constituent un levier majeur de cette stratégie en permettant une adaptation rapide des formations aux besoins des entreprises.

Enfin, les travaux engagés avec la Région Grand Est et l'Observatoire Régional Emploi Formation (OREF) pour préparer la campagne 2027, notamment à travers des webinaires sectoriels destinés aux établissements, aux corps d'inspection et aux Campus des métiers et des qualifications, renforcent la capacité d'anticipation des besoins en compétences et confortent une gouvernance régionale partagée de la carte des formations professionnelles.

Par ailleurs, les travaux conduits en 2024-2025, pour la préparation de la rentrée 2026 ont été finalisés à l'automne dernier, et ont permis de maintenir cette stratégie dans les orientations formalisées en 2023 avec la Région Grand-Est.

Bilan :

- Taux de transformation pour la rentrée 2026 : 5,7% (moyenne nationale = 5,2%)
- Places ouvertes en voie scolaire et apprentissage : 791
- Places fermées en voie scolaire : 527
- Places colorées : 386
- Une majorité de places ouvertes sur les secteurs du sanitaire et social et de l'industrie
- Une majorité de places ouvertes sur les Certificats de Spécialisation et les CAP
- Une majorité des colorations sur les Bac Pro

Appui au Campus des Métiers et des Qualifications : la mise en réseau des acteurs de la relation emploi-formation-recherche dans des filières stratégiques au service de la réussite des jeunes

La région académique Grand Est a renforcé en 2025-2026 son pilotage stratégique des Campus des Métiers et des Qualifications afin de structurer un réseau régional au service des filières économiques d'avenir, de l'attractivité des formations et de l'insertion professionnelle des jeunes. La région académique compte désormais 9 CMQ dont 8 labellisés « Excellence », faisant du Grand Est l'une des régions les plus avancées dans ce domaine.

Le pôle régional d'appui a accompagné la gouvernance des campus, animé le réseau des directeurs opérationnels, déployé un « dialogue de suivi » partagé avec la Région Grand Est et apporté une expertise aux démarches de labellisation, de renouvellement et de recherche de financements.

L'année a été marquée par la première labellisation du CMQ MADO (Métiers d'Art, Design et Objets), la structuration du CMQ CEITEDI (Campus d'Excellence international de la transition énergétique et de la Décarbonation de l'Industrie) autour d'une gouvernance consolidée et d'une nouvelle équipe opérationnelle, ainsi que par la co-construction du futur CMQ Hôtellerie-Restauration-Tourisme, dont le dépôt est prévu à l'automne 2026.

Pour la première fois les CMQ ont été sollicités pour apporter leur expertise à la construction de la carte des formations professionnelles en région académique Grand Est.

ACTIONS COMPLÉMENTAIRES EN LIEN AVEC LES AXES 1 ET 4 DE LA FEUILLE DE ROUTE

Appui au développement des formations par apprentissage et à la formation continue

Pilotage régional de la structuration de l'offre de formation tout au long de la vie, avec l'engagement d'une feuille de route stratégique visant à renforcer durablement le réseau GRETA-GIP et le développement de l'apprentissage

Généralisation d'AvenirPro dans les Lycées professionnels

Coordination régionale de la généralisation d'AvenirPro et d'AvenirPro+, en partenariat avec France Travail et l'Association Régionale des Missions Locales, afin de renforcer l'accompagnement des jeunes vers l'insertion professionnelle et de sécuriser leurs parcours.

Développement des partenariats avec les acteurs économiques

Renforcement des partenariats avec les branches professionnelles, les entreprises et les acteurs institutionnels pour développer l'attractivité des métiers, adapter l'offre de formation aux besoins des territoires et favoriser l'insertion des jeunes (DRAAF, BTP, FRTP, EDF, ENGIE, ENEDIS)

Travaux sur la sécurisation des parcours de formation des apprentis

Constitution d'une cellule de veille sur les CFA défaillants et collaboration étroite avec la DREETS

PERSPECTIVES 2026-2027

En 2026-2027, la DRAFPICA **renforcera son accompagnement de la transformation de la carte des formations** en associant plus étroitement les Campus des Métiers et des Qualifications, les corps d'inspection et les établissements. Elle poursuivra le **déploiement d'AvenirPro+**, tout en **consolidant** la structuration de ses pôles régionaux, notamment sur les volets formation continue et apprentissage. Par ailleurs, elle accentuera le **développement des CMQ.**



Délégation régionale académique À L'INFORMATION ET À L'ORIENTATION

DRAIO

Contacter la DRAIO : drio@region-academique-grand-est.fr

La Délégation régionale académique à l'information et à l'orientation, implantée à Nancy, assure une présence dans chacune des académies de la région. Elle regroupe une trentaine d'agents aux compétences variées, parmi lesquels on compte des psychologues de l'Éducation nationale, des ingénieurs ainsi que des personnels techniques, de recherche et de formation (ITRF) de catégorie A, et des agents administratifs de catégories B et C.

La DRAIO est organisée en trois pôles et six missions :

PÔLE PERSÉVÉRANCE - AMBITION / ÉGALITÉ DES CHANCES (COORDINATION : DRAAIO REIMS)

Ce pôle vise à élever le niveau d'ambition des élèves et à leur proposer un parcours de formation et de qualification adapté, à travers deux missions :

— Mission Ambition / Égalité des chances (animation : DRAAIO Reims) : mise en œuvre des cordées de la réussite et d'autres programmes d'égalité des chances, tels que les Conventions d'Éducation Prioritaires (CEP) ou les Programmes d'Études Intégrées (PEI).

— Mission Persévérance (animation : coordonnateur académique de la lutte contre le décrochage scolaire, académie de Reims) : prévention du décrochage scolaire, mise en œuvre des priorités de prévention, gestion de la plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD), retour en formation pour les 16-18 ans, partenariats et projets avec les micro-lycées.

PÔLE INGÉNIERIE ÉDUCATIVE EN ORIENTATION (COORDINATION : DRAAIO NANCY-METZ)

Ce pôle accompagne les établissements publics locaux d'enseignement (EPLE) et les équipes éducatives dans la mise en place du parcours Avenir, des heures dédiées à l'orientation (collèges, lycées professionnels, généraux et technologiques), ainsi que dans le déploiement des formations du Plan Avenir et la sensibilisation à la plateforme Avenir(s). Il comprend deux missions :

— Mission de formation initiale et continue des personnels.

— Mission d'élaboration de ressources pour le parcours Avenir et la plateforme Avenir(s). L'animation est soutenue par la délégation territoriale de l'ONISEP Grand Est.

PÔLE CONTINUUM SCO/SUP (COORDINATION : DRAAIO STRASBOURG)

Ce pôle œuvre à sécuriser les poursuites d'études des lycéens vers l'enseignement supérieur et à favoriser leur réussite, à travers deux missions :

— Mission de développement des formations, d'élaboration de ressources et de projets, notamment dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA).

— Mission d'accompagnement des procédures Parcoursup : rédaction de documents d'appui, organisation des instances (Commission régionale académique des formations post-bac - CRAFPB, Commission régionale d'accès à l'enseignement supérieur - CRAES).

Chiffres Clés

62 cordées pour 2024-2025, près de **11 000** élèves encordés, près **d'1,6 million** d'euros engagés

13 455 jeunes soumis à l'obligation de formation 16-18 ans dont **13 455** décrocheurs scolaires

5 808 décrocheurs scolaires de plus de 18 ans (SIEI Avril 26)

70 443 candidats du Grand Est dans Parcoursup

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES

Construire des parcours progressifs de découverte des métiers composés d'actions pédagogiques dans le cadre de la charte découverte des métiers de la 5ème à la 3ème

Cette action s'inscrit pleinement dans l'**axe 1** de la feuille de route de la région académique en proposant des parcours structurés pour permettre aux élèves de découvrir progressivement les métiers. Le premier parcours, dédié aux métiers de l'agriculture, a été expérimenté dans deux établissements par académie du Grand Est, choisis en milieu urbain et rural afin de refléter la diversité des contextes territoriaux. L'évaluation de cette expérimentation a porté sur l'impact des actions menées, notamment en analysant l'évolution des représentations des élèves et leurs trajectoires d'orientation. Ce dispositif s'articule avec les compétences à s'orienter développées au collège, le parcours Avenir et la plateforme Avenir(s), avec pour objectif d'ouvrir les horizons des élèves et de les sensibiliser aux métiers en tension.

Des questionnaires ont été déployés en début et en fin d'expérimentation auprès des élèves de la 5ème à la 3ème. Ces outils, adaptés aux attentes des enseignants, des élèves et des coordonnateurs, permettent une évaluation précise des résultats. Une frise chronologique évolutive, retraçant les étapes clés du parcours, sera publiée sur la plateforme Avenir(s), tandis que des communautés de pratiques seront mises en place dès l'année prochaine pour favoriser les échanges entre acteurs.

D'autres parcours sont en cours d'élaboration : un parcours sur la transition écologique est développé avec EDF, un autre sur les métiers de l'industrie en collaboration avec l'IUMM, et un troisième sur les métiers du bâtiment avec la CAPEB. Par ailleurs, des activités pédagogiques sont également conçues pour faire découvrir deux métiers du secteur sanitaire : sage-femme et pharmacien.

ACTIONS COMPLÉMENTAIRES

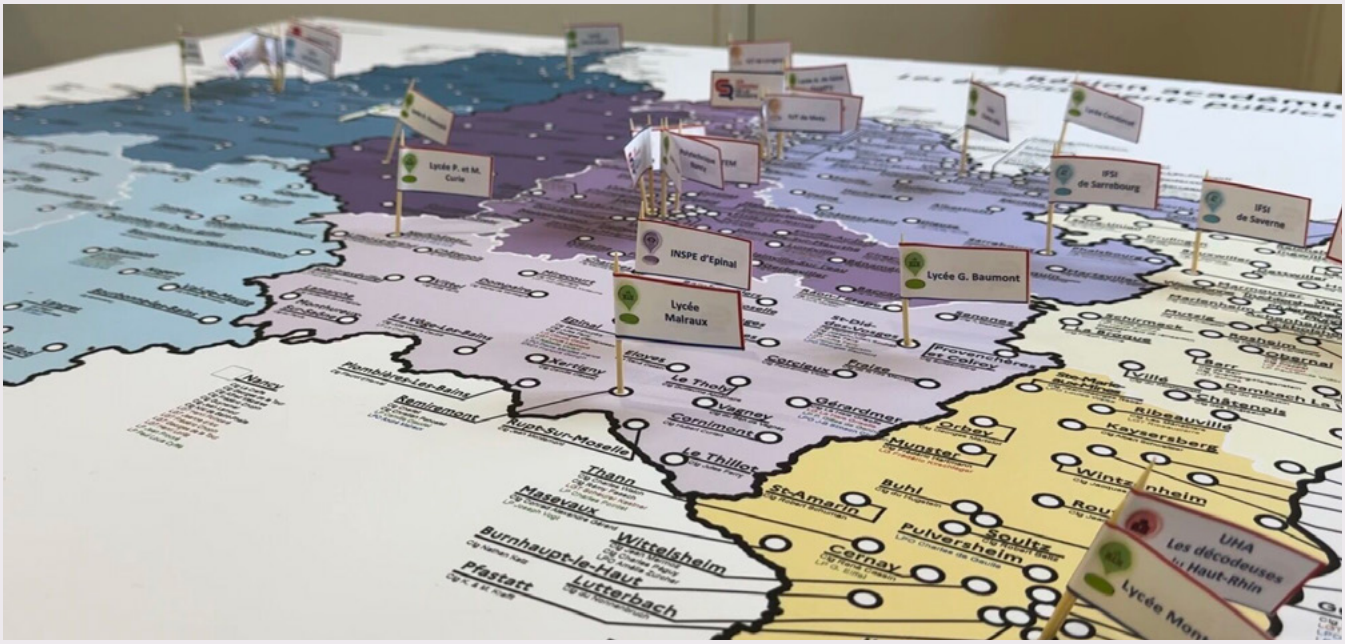
Séminaire de région académique des cordées de la réussite à destination des référents têtes de cordées

Ce séminaire, qui s'inscrit dans les **axes 1, 2 et 3** de la feuille de route, vise à renforcer la cohérence et l'efficacité des cordées de la réussite en permettant aux référents têtes de cordées de partager leurs actions et de construire un réseau collaboratif. Il offre un espace d'échange pour harmoniser les pratiques et mutualiser les expériences, tout en favorisant la création de liens entre les acteurs engagés dans l'accompagnement des élèves.

Webinaire Parcoursup organisé par le pôle Continuum SCO-SUP de la DRAIO Grand Est

Dans le cadre de l'**axe 1** de la feuille de route, près de 500 parents d'élèves se sont connectés au deuxième webinaire Parcoursup, organisé sur le thème « Je m'informe et découvre les formations ». Cette forte participation a mis en lumière l'intérêt des familles pour une meilleure compréhension de l'offre de formation post-bac et leur besoin d'être accompagnées dès les premières étapes de la procédure Parcoursup.





Élaboration d'une feuille de route de région académique pour la prévention du décrochage scolaire

Cette action, transversale aux **axes 1, 2 et 3** de la feuille de route, vise à structurer une réponse globale et coordonnée pour conduire chaque jeune vers au moins une qualification de niveau 3. Face à un constat de 13 720 jeunes décrocheurs, dont 18 % issus des lycées professionnels, cette feuille de route s'articule autour de quatre orientations stratégiques.

La première orientation souligne l'indissociabilité de la prévention et de la remédiation, rappelant que la qualité du travail en amont détermine le nombre d'élèves en rupture. La deuxième met l'accent sur une vigilance anticipée dès l'entrée en classe de 4ème, étape identifiée comme cruciale pour prévenir les risques de décrochage. La troisième insiste sur la nécessité d'agir rapidement avec des actions de remédiation courtes, afin de maintenir le jeune dans son rôle d'élève et de l'accompagner vers un parcours qualifiant. Enfin, la quatrième orientation sécurise les transitions pour les élèves dont la sortie du système éducatif est avérée ou probable, en s'appuyant sur le PAFI et le dispositif « Tous Droits Ouverts », qui garantit un délai de quatre mois pour consolider un raccrochage ou une orientation vers un partenaire.

Les réseaux FoQualE constituent l'échelon territorial privilégié pour la mise en œuvre de ces actions. Leur financement et leur déploiement sont assurés par un appel à projets annuel (AAP), qui sert de cadre opérationnel de référence.

PERSPECTIVES 2026-2027

La DRAIO se fixe trois perspectives majeures :

La première consiste à **renforcer la collaboration entre ses projets et les dispositifs financés par les Programmes d'Investissements d'Avenir (PIA)**. Cette synergie permettra d'assurer une meilleure cohérence des actions dédiées au continuum scolaire-supérieur et d'en garantir la durabilité.

La deuxième perspective vise à **préparer la pérennisation des actions issues des PIA AILES et NORIA**. Cela passera par une intégration progressive des initiatives les plus structurantes dans les politiques académiques.

Enfin, la DRAIO s'attachera à mettre en œuvre opérationnellement la **feuille de route de la prévention du décrochage scolaire** sur l'ensemble de la région académique.

Délégation régionale académique
AU NUMÉRIQUE EDUCATIF

DRANE

Contacter la DRANE : ce.drane@region-academique-grand-est.fr

La Délégation régionale académique au numérique éducatif pilote, **coordonne et accompagne la mise en œuvre de la stratégie nationale du numérique pour l'éducation** au sein de la région académique Grand Est. Elle contribue au développement du service public du numérique éducatif en articulant les enjeux pédagogiques, technologiques, organisationnels et sociétaux des transformations numériques de l'École. La DRANE agit au service des élèves, des personnels, des établissements, des territoires en lien avec les collectivités partenaires.

Son action couvre **l'accompagnement des usages pédagogiques du numérique, le développement des compétences numériques des élèves et des personnels,** le **déploiement des services numériques** nationaux, régionaux et académiques, **l'innovation pédagogique, la recherche en éducation, la cybersécurité, la protection des données, le numérique responsable et la diffusion des communs numériques.**

Adossé à la DRANE, **l'Observatoire régional de l'intelligence artificielle** est désormais pleinement opérationnel. Il constitue un espace original d'observation, d'expérimentation et d'analyse associant chercheurs, praticiens et décideurs. Ses travaux contribuent à éclairer les usages réels de l'intelligence artificielle dans les établissements et à accompagner la prise de décision académique.

La DRANE joue également un rôle moteur dans la **promotion des solutions numériques souveraines et des communs numériques**, en cohérence avec les orientations nationales. Elle accompagne l'appropriation d'outils collaboratifs sécurisés et respectueux des données, favorise les logiques de mutualisation et de partage, et contribue au développement de solutions innovantes répondant aux besoins métiers des services régionaux, académiques et des établissements.

Par ses actions, la DRANE porte une ambition forte : **développer une culture numérique partagée** permettant à chacun d'exercer pleinement sa citoyenneté, de comprendre les enjeux du numérique contemporain et de renforcer la résilience collective face aux risques informationnels, aux cybermenaces et aux tentatives de manipulation de l'information. Cette ambition s'inscrit pleinement dans les orientations de la stratégie nationale du numérique pour l'éducation 2023-2027, qui vise à **développer la citoyenneté numérique**, accompagner les enseignants dans leurs usages du numérique et promouvoir un environnement numérique souverain, sécurisé et responsable.



Chiffres Clés

81 collaborateurs mobilisés à l'échelle régionale

Plus de **2 000** acteurs du numérique éducatif animés dans les territoires

1,2 million d'utilisateurs de Mon Bureau Numérique

100 % des établissements engagés dans PIX

Plus de **130 000** parcours PIX réalisés par les élèves

Près de **45 000** participants aux actions de formations académiques autour de l'intelligence artificielle

PRINCIPALES ACTIONS REALISÉES

Compétences numériques des élèves et des enseignants

La maîtrise du numérique s'inscrit dans l'**axe 2** de la feuille de route de la région aca-démique et constitue aujourd'hui une condition essentielle de l'exercice d'une ci-toyenneté éclairée. Développer les compétences numériques, l'esprit critique et la capacité à s'informer dans un environnement numérique complexe permet aux élèves de mieux comprendre les mécanismes de l'information, de lutter contre la désinfor-mation et d'exercer pleinement leur citoyenneté.

L'année 2025-2026 a été marquée par l'essor rapide des usages de l'intelligence artifi-cielle dans l'éducation. Cette évolution renforce la nécessité de former les élèves aux enjeux du numérique tout au long de leur parcours et d'accompagner les enseignants dans l'évolution de leurs pratiques pédagogiques.

La DRANE a déployé avec la direction régionale académique des systèmes d'information (DRASI) et les délégués à la protection des données (DAPD) une offre de formation à destination des enseignants, cadres et personnels des services acadé-miques afin d'accompagner l'appropriation des IA génératives et de sensibiliser aux enjeux éthiques, juridiques et de protection des données. Ces actions ont été con-duites en lien avec les acteurs de la formation continue et les réseaux d'accompa-gnement pédagogique. L'Observatoire régional de l'intelligence artificielle est entré en pleine activité à travers la mise en place d'un comité scientifique, l'organisation de ré-sidences d'expérimentation et la publication d'un rapport consacré aux usages et non-usages de l'IA par les élèves et les enseignants. La DRANE a également produit des ressources mutualisées et animé de nombreux évènements consacrés à l'intelli-gence artificielle, dans le cadre de la semaine de l'IA notamment.

Ces actions ont contribué au développement des compétences numériques des en-seignants, condition essentielle à l'amélioration des compétences numériques des élèves tout au long de leur parcours scolaire. Elles favorisent également l'éducation aux médias et à l'information en renforçant l'esprit critique, la compréhension des mécanismes de production de l'information et la capacité des élèves à exercer une ci-toyenneté numérique éclairée

Acculturer l'ensemble des acteurs aux intelligences artificielles et promouvoir des usages numériques responsables

Dans le cadre de l'**axe 4** de la feuille de route, l'accélération des transformations nu-mériques impose à l'ensemble de la communauté éducative de comprendre les enjeux liés à l'intelligence artificielle, à la protection des données, à la souveraineté numé-rique et aux impacts environnementaux du numérique afin d'adopter des pratiques responsables et durables.

L'année 2025-2026 a été marquée par une diffusion rapide des outils d'intelligence artificielle générative dans les sphères éducatives et professionnelles. Cette évolution a renforcé les besoins d'accompagnement des personnels sur les dimensions juri-diques, éthiques, environnementales et organisationnelles associées à ces technolo-gies.

La DRANE a conduit de nombreuses actions d'acculturation à l'intelligence artificielle auprès des enseignants, cadres et personnels administratifs. Ces actions ont porté sur les usages professionnels et pédagogiques des IA, mais également sur les enjeux de protection des données, de propriété intellectuelle, de transparence des systèmes algorithmiques et de souveraineté numérique. Elle a accompagné le déploiement de l'assistant conversationnel souverain de la fonction publique en garantissant la souveraineté des données et contribué au développement d'agents conversationnels spécialisés répondant à des besoins métiers. La DRANE a également assuré la promotion des communs numériques et des solutions souveraines à travers des actions d'information et de formation autour de GRIST, Tchap, Visio, Docs et des services Apps Éducation.

Les actions menées ont permis de diffuser une culture commune de l'intelligence arti-ficielle, de renforcer la capacité des personnels à utiliser ces technologies dans un cadre sécurisé et conforme aux exigences réglementaires et de favoriser l'adoption de solutions respectueuses des données. Elles ont également contribué à développer une meilleure prise en compte des impacts environnementaux du numérique et à pro-mouvoir des usages plus responsables.

ACTIONS COMPLÉMENTAIRES

La DRANE a **publié le premier rapport de l'Observatoire régional de l'IA**, analysant les usages des élèves et enseignants.

Elle a **contribué au développement de prototypes d'agents conversationnels métiers.**

Elle a mené des actions de **sensibilisation à la citoyenneté numérique, à l'éducation aux médias et à la cybersécurité** auprès des élèves, des familles et des personnels.

Enfin, la DRANE a participé au **déploiement de Pix pour la fonction publique d'État (Pix FPE).**

PERSPECTIVES 2026-2027

La DRANE **accompagnera la mise en œuvre du cadre d'usage de l'IA dans les établissements scolaires** et poursuivra son **effort de formation à l'IA**.

Elle **déploiera la doctrine technique du numérique éducatif**.

Un **renforcement des actions pour un numérique responsable** et d'usages raisonnés sera mené.

La DRANE **développera une culture de la cybersécurité et de la résilience informationnelle**, pour faire face aux cybermenaces, aux manipulations de l'information et aux ingérences numériques.

La DRANE **contribuera à des projets de recherche sur l'IA en contexte éducatif.**



Direction régionale académique

DES SYSTÈMES D'INFORMATION

DRASI

Contacter la DSIGE : ce.dsi@region-academique-grand-est.fr

Après avoir été un service interacadémique pendant quatre années, la Direction des systèmes d'information est devenue un service régional. L'arrêté de création a été publié au Bulletin Officiel le 24 juillet 2025, avec une entrée en vigueur au 1er septembre 2025.

La DRASI est composée de 160 agents en missions académiques, auxquels s'ajoutent les prestataires des missions nationales, pour un effectif total dépassant 250 personnes. Son organisation repose sur une direction régionale, composée d'un directeur régional et de trois adjoints de site (Nancy-Metz, Reims, Strasbourg). Cette structure permet d'assurer à la fois la cohérence régionale et la proximité territoriale, indispensable pour répondre aux besoins spécifiques de chaque académie.

La transformation organisationnelle est un processus dynamique et évolutif. Dès 2025, des agents, chefs de pôle, chefs de département et membres de la direction ont participé à des travaux collaboratifs visant à concevoir, département par département, une organisation cible adaptée aux réalités locales et aux enjeux régionaux. Cette démarche, engagée en 2025, se poursuit en 2026 avec pour objectif de faire de la DRASI Grand Est un service régional pleinement au service des agents et des usagers de la région académique.



Chiffres Clés

141 251 comptes académiques

196 applications académiques

180 applications nationales

19 068 tickets Grand Est

1 471 machines virtuelles

512 stockages de données (To)

4 969 postes de travail

4 300 PC portables (agents)

1 996 lignes de téléphonie mobile

PRINCIPALES ACTIONS REALISÉES

Ces actions s'inscrivent dans l'**axe 4** de la feuille de route de la région académique.

Département Relation Usager (DRU)

Le DRU a mené deux chantiers structurants en 2025-2026.

Le premier a consisté en la migration du parc de postes de travail de Windows 10 vers Windows 11 sur les trois sites (Nancy-Metz, Reims et Strasbourg). Cette opération s'inscrit dans le cadre du maintien en condition opérationnelle et de la sécurisation des environnements bureautiques.

Le deuxième chantier a porté sur le projet MAGENTA, avec le déploiement du MDM WorkspaceOne, permettant désormais de gérer, superviser et sécuriser l'ensemble des matériels mobiles de la région académique de manière unifiée.

Ces deux projets s'inscrivent dans la continuité des efforts de convergence des outils et des pratiques engagés depuis la création du service.

Département Ingénierie et Architecture (DIA)

En 2025-2026, le DIA a travaillé à l'établissement de bases de coordination régionale et à la construction d'un socle technique commun entre les trois sites.

Le chantier principal a été le déploiement de la nouvelle messagerie nationale, avec :

— l'académie de Reims comme pilote en 2025

— les académies de Nancy-Metz et Strasbourg en 2026, selon une approche coordonnée

Cette conduite progressive illustre la maturité acquise dans la gestion de projets interacadémiques.

Département Applications Métier (DAM)

Le DAM a mené deux chantiers d'envergure en 2025-2026.

Le premier a été la bascule RenoiRH Vague 2, finalisée fin 2025, qui a permis de moderniser et centraliser le système d'information des ressources humaines, avec une fiabilisation des procédures et le déploiement de nouvelles fonctionnalités.

Le deuxième chantier a porté sur les travaux préparatoires à la migration vers ONDE V2, le système d'information dédié à la scolarité du premier degré, menés en collaboration avec les services métiers des trois académies.

Département Innovation et Développement (DID)

Le DID a mené deux actions principales en 2025-2026.

La première a été la mise en place du Comité des Demandes de Développement interacadémique (CODEM), présidé par le recteur de région académique et composé du secrétaire général de la région académique et des trois secrétaires généraux d'académie, qui a permis de structurer la soumission, la priorisation et le suivi des demandes de développement à l'échelle régionale.

La deuxième action a porté sur l'intelligence artificielle, avec la livraison d'une Usine à ChatBot. Un premier cas d'usage a été déployé en 2026 pour accompagner le Mouvement du second degré de l'académie de Nancy, en collaboration avec la DNE et avec l'accès en production à ALBERT API, fourni par la DINUM.

ACTIONS COMPLÉMENTAIRES

Sécurité des systèmes d'information

Un audit flash conduit à l'échelle de la région académique a constitué le fait marquant de l'année en matière de sécurité des systèmes d'information. Ses conclusions ont permis de définir une feuille de route SSI régionale, posant les fondations d'une dynamique structurée et coordonnée pour renforcer les actions de sécurisation des infrastructures, de sensibilisation des agents et de gestion des incidents sur l'ensemble du territoire Grand Est. Cette démarche s'inscrit dans le prolongement des campagnes de phishing pédagogique et de la politique commune de renouvellement des mots de passe déjà engagées les années précédentes.

PERSPECTIVES 2026-2027

L'année 2026-2027 marquera l'affirmation de la DRASI en tant que service régional pleinement opérationnel, avec la consolidation des nouveaux départements informatiques régionaux et le renforcement de la comitologie inter-sites.

Cette évolution vise à offrir un service plus structuré, homogène sur l'ensemble du territoire Grand Est et davantage fiabilisé, au bénéfice des agents et usagers des trois académies.

La DRASI va renforcer sa stratégie commune en matière de cybersécurité, s'appuyant sur une gouvernance régionale des responsables de la sécurité des systèmes d'information (RSSI) pour assurer la protection de l'ensemble de son infrastructure et des données sensibles. Ce renforcement inclut notamment le déploiement de l'authentification multi facteur (MFA) à partir de la rentrée 2026 et sera accompagné par un prestataire extérieur, dans le cadre d'un marché public régional (audit gouvernance et structures, gestion de crise cyber). Enfin, conformément à la feuille de route nationale, une procédure d'homologation des outils numériques par les recteurs sera mise en place.



Délégation de région académique

AUX RELATIONS EUROPÉENNES, INTERNATIONALES ET À LA COOPÉRATION

DRAREIC

Contacter la DRAREIC : ce.drareic@region-academique-grand-est.fr

L'ouverture européenne et internationale contribue aux objectifs de l'Union Européenne (mobilité, compréhension interculturelle, compétitivité) et de l'Éducation nationale. Elle expose les enseignants, chefs d'établissement, personnels et élèves à des pratiques et situations d'apprentissage variées grâce à des partenariats étrangers. Intégrée à la formation initiale et tout au long de la vie, elle renforce, outre les compétences techniques, des compétences transversales : communication, créativité, autonomie, interculturalité et langues. Elle participe ainsi à la construction de l'Espace européen de l'Éducation.

La stratégie de la DRAREIC s'articule autour de trois axes :

— Mettre l'Europe au service des établissements

— Mettre l'international au service de la réussite des élèves

— Mettre l'Europe et l'international au service des personnels

Pour ce faire, la DRAREIC collabore avec des partenaires internationaux (CRIJ, Centres Europe Direct, institutions européennes) pour développer mobilités et coopérations. Elle est l'interlocutrice des organismes comme l'OFAJ, ProTandem, Erasmus+ et Interreg, accompagnant les projets pédagogiques internationaux.

Elle soutient le plan langues vivantes, via des mobilités et partenariats (virtuels, hybrides, présentiels), permettant aux apprenants de pratiquer les langues et de développer des compétences interculturelles. Elle favorise aussi la professionnalisation des élèves et le développement des compétences des personnels par des mobilités.

Enfin, la DRAREIC Grand Est met en œuvre la politique éducative transfrontalière, via des feuilles de route avec la préfecture et les instances internationales. Elle travaille avec les collectivités pour répondre aux enjeux du territoire transfrontalier, notamment l'apprentissage de l'allemand et des langues régionales, et gère les moyens alloués par les collectivités pour les actions transfrontalières et le bilinguisme.

Chiffres Clés

Erasmus+

1 526 311 € obtenus pour la voie scolaire

717 090 € obtenus pour la voie professionnelle

469 480 € obtenus pour les BTS

1 176 mobilités élèves accompagnées

360 mobilités personnels accompagnées

Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ)

94 000 € de moyens obtenus

2 271 mobilités élèves soutenues

100 établissements impliqués

Convention avec les collectivités territoriales et l'État (bilinguisme et franco-allemand)

3 300 000 € de moyens mobilisés

36 662 mobilités élèves soutenues

66 mobilités personnels soutenues (stages linguistiques)

Programmes Interreg

352 803 € de moyens mis à disposition

491 mobilités élèves soutenues

140 mobilités personnels soutenues

Mobilités individuelles avec réciprocité

1 012 mobilités avec l'Allemagne et la Suisse

Labellisations et accueils

160 écoles et établissements labellisés Euroscol

311 écoles labellisées Maternelle Élysée

18 délégations accueillies, représentant 239 personnes

Les chiffres indiqués ne mentionnent que les mobilités subventionnées et non la totalité des mobilités réalisées par les établissements, en raison d'une période de transition entre deux plateformes de déclaration des mobilités.

PRINCIPALES ACTIONS REALISÉES

Pour **favoriser l'orientation et l'autonomie des élèves (Axe 1 de la feuille de route) et préparer les jeunes à devenir des citoyens engagés (Axe 2 de la feuille de route),** la DRAREIC collabore avec plusieurs services pour informer les jeunes sur les opportunités de mobilité tout au long de leur parcours. Par exemple, un webinaire dédié à l'année de césure postbac a été organisé en partenariat avec la DRAJES, dans le cadre du cycle des webinaires de la DRAIO.

La région académique **déploie 14 programmes de mobilités d'échanges individuels** avec réciprocité dans la voie générale. Elle encourage également les lycéens de la voie générale à passer l'épreuve de «mobilité européenne et internationale», et ceux de la voie professionnelle à valider l'unité facultative de mobilité, afin de valoriser ces expériences.

En outre, la DRAREIC travaille en étroite collaboration avec la DRAJES et la Région Grand Est dans le cadre du COREMOB, et contribue à **promouvoir les activités internationales extrascolaires.**

La DRAREIC a mené d'autres actions en lien avec les axes 2 et 4 de la feuille de route :

Encourager les projets de coopération

La DRAREIC soutient activement les projets de coopération intégrés aux parcours d'apprentissage des élèves. Elle accompagne les établissements en les formant, en les informant et en les conseillant sur la mise en œuvre de mobilités apprenantes.

La DRAREIC s'appuie sur les conventions existantes tout en développant de nouveaux partenariats pour offrir à un plus grand nombre d'établissements la possibilité de bénéficier d'un partenaire à l'étranger. Elle organise des séminaires de contact pour faciliter les mises en relation et propose des formations sur la pédagogie de projet avec des partenaires étrangers.

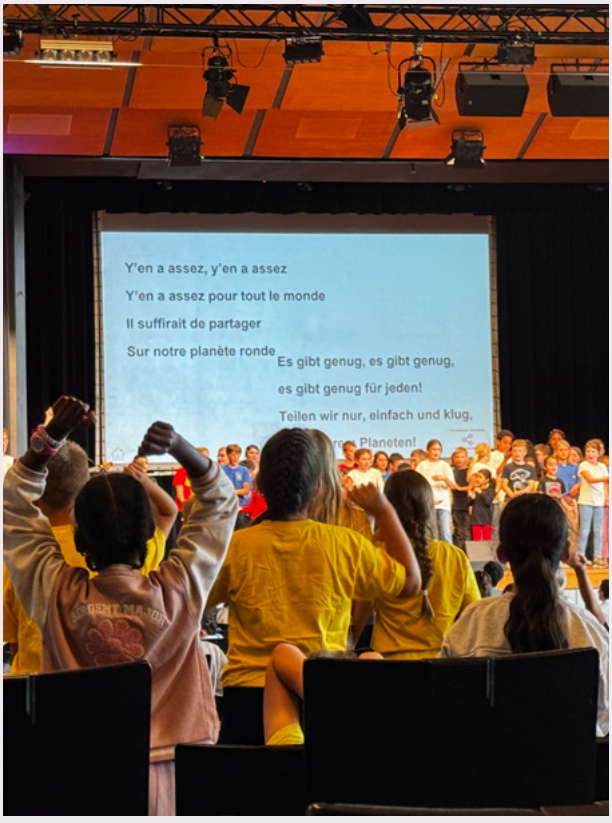
Une attention particulière est portée à la diversification des objets d'étude des mobilités des personnels. Cela permet d'améliorer le climat scolaire, de favoriser l'inclusion, de promouvoir le respect de l'environnement, d'intégrer le numérique éducatif et de renforcer le plurilinguisme dans les écoles et les établissements scolaires.

Coopération franco-allemande

Bien ancrée dans la région académique, la coopération franco-allemande et transfrontalière sert de laboratoire d'innovation. Elle se traduit par des projets pédagogiques variés, des formes de coopération inédites, des séminaires de contact entre enseignants, des formations de cadres et des rencontres d'élèves sur différentes thématiques.

Les modèles de projets de coopération testés dans ce cadre permettent d'améliorer l'efficacité de nouvelles coopérations européennes ou internationales. Parmi les réalisations récentes, on peut citer le Campus transfrontalier EMI mis en place cette année, les séminaires de contact et les résidences d'artistes transfrontaliers.

Ces initiatives renforcent l'engagement citoyen des jeunes tout en contribuant à relever les défis des transitions écologique, numérique et sociale.





ACTIONS COMPLÉMENTAIRES

La DRAREIC a renforcé les formations pour développer les connaissances et compétences démocratiques, sociales et interculturelles. Elle a mis en place un **magistère, parcours de formation continue « Ouverture européenne et internationale »** intégré dans les Plans académiques de formation (PrAFs).

La DRAREIC a développé des **formations et webinaires interacadémiques**, notamment sur la plateforme Mobilités scolaires et l'année de césure.

PERSPECTIVES 2026-2027

La DRAREIC préparera **les accréditations pour les nouvelles programmations des projets européens (2028-2034),** en collaboration avec les services académiques, afin d'assurer un déploiement stratégique dans la région.

Elle **valorisera les résultats des programmes européens actuels** (ErasmusDays, cérémonie de clôture des projets Erasmus+ et Interreg).

Enfin, elle assurera **l'animation du réseau COREMOB**, en partenariat avec la DRAJES et la Région Grand Est.

Direction régionale académique
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

DRAES

Contacter la DRAES : ce.draes@region-academique-grand-est.fr

La Direction régionale académique de l'enseignement supérieur est constituée de 14 personnels répartis en deux services sur trois implantations géographiques : Nancy (6), Reims (2) et Strasbourg (6). Composée majoritairement de personnels de catégorie A (10), de 3 personnels de catégorie B et de 1 personnel de catégorie C, la DRAES est pilotée par l'une des deux adjointes au SGRA.

Le service de suivi des établissements d'enseignement supérieur est chargé du contrôle de légalité des actes des établissements, du contrôle budgétaire ainsi que du suivi de l'enseignement supérieur privé.

Le service stratégie, contractualisation et vie étudiante assure le suivi des dialogues de performance selon les modalités définies par la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle (DGESIP). Il prend également en charge l'ensemble des questions liées à la vie étudiante, notamment les dispositifs Mon Master, la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC) et les bourses du supérieur. Ce service traite aussi les questions générales, telles que la gestion des différents diplômes ou les sollicitations et interventions auprès du recteur ou du secrétariat général de la Région Académique (SGRA).

Une particularité organisationnelle distingue cette direction : ses deux services comptent des personnels rattachés fonctionnellement à l'un des deux chefs de service, tout en étant affectés géographiquement sur l'une des trois implantations, qui ne correspond pas nécessairement à celle de leur responsable. Au-delà de ces rattachements, une forte imbrication des agents est observable sur l'ensemble du périmètre de la DRAES.



Chiffres Clés

587 saisines d'étudiants traitées au titre des saisines effectuées auprès du recteur de région académique sur la plateforme MonMaster (saisine en augmentation de **53%**).

1 726 648 846 € : budget des universités et organismes soumis au contrôle budgétaire

727 délibérations adoptées par les conseils d'administrations des EPSCP contrôlées en 2025

99,2% des étudiants du Grand Est bénéficient d'une offre de restauration à tarif modéré

PRINCIPALES ACTIONS REALISÉES

Les actions de la DRAES s'inscrivent pleinement dans l'**axe 3** de la feuille de route de la région académique.

Mise en œuvre des Contrats d'Objectifs et de Moyens (COMP) 100 % missions

Dans le cadre de la déconcentration accrue impulsée par le ministère, les recteurs de région académique sont désormais responsables du dialogue stratégique avec les universités, en lien étroit avec les territoires. Cette évolution se concrétise par la mise en place de COMP 100 % missions, structurés autour de trois axes prioritaires pour les établissements :

— La formation et la vie étudiante

— La recherche et l'innovation

— Le pilotage stratégique et opérationnel

La DRAES accompagne activement les universités concernées par cette première vague, à savoir l'Université de Strasbourg (UNISTRA), l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA) et l'Université de Haute-Alsace (UHA), dans l'élaboration de leurs COMP. Un diagnostic territorialisé a été réalisé pour chaque université, piloté par la DRAES en collaboration avec d'autres services régionaux, tels que la Direction Régionale de l'Alimentation, de la Recherche et de l'Innovation (DRARI) et la Délégation Interrégionale à la Recherche et à l'Appui aux Politiques Publiques (DIRAGE). Ce diagnostic a été partagé avec les établissements pour éclairer leurs choix stratégiques.

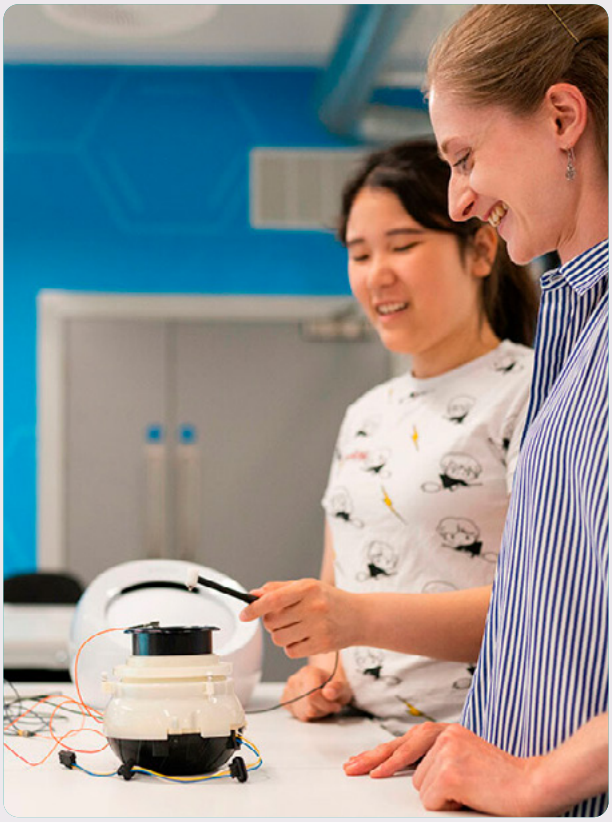
Des groupes de travail thématiques ont été organisés sur des sujets identifiés par les universités, tels que la Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences (GPEEC), la soutenabilité économique, la vie étudiante ou encore l'universitarisation des formations. Un groupe de travail régionalisé a également été mis en place sur la question de la formation, conçu pour s'inscrire dans la durée. Les universités ont par ailleurs transmis au rectorat leur feuille de route stratégique, qui servira de base aux futurs COMP et fera l'objet de concertations territoriales avec l'ensemble des partenaires, dont les collectivités locales.

La transmission d'une première version des COMP au rectorat a été effectuée. Un travail collaboratif sur les indicateurs est mené en parallèle, afin de finaliser les contrats à l'automne et de permettre leur signature avant la fin de l'année civile.

Réorganisation interne et développement de la fonction Data

La DRAES a engagé une réorganisation de ses services. Un troisième poste d'adjoint a été créé pour assurer le suivi des établissements privés ainsi que des formations publiques.

Par ailleurs, un poste dédié à l'analyse des données a été créé afin de renforcer les capacités d'analyse et d'aide à la décision de la direction. Ce poste aura pour mission d'identifier, en collaboration avec les acteurs métiers, les sources de données pertinentes, d'analyser les bases disponibles et de valoriser ces données pour éclairer le pilotage des politiques publiques de l'enseignement supérieur. Au-delà de la production d'indicateurs, cette fonction contribuera à la transformation du service en explorant et en déployant de nouveaux outils, notamment fondés sur l'intelligence artificielle, afin d'améliorer l'exploitation des données, l'aide à la décision et l'efficacité des processus.



ACTIONS COMPLÉMENTAIRES

Résorption des reliquats de la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC)

Suite à un rapport de la Cour des comptes (mars 2025) pointant un niveau élevé de crédits non consommés, la DGESIP a lancé un plan pour résorber les reliquats CVEC des établissements en deux ans. La DRAES a fiabilisé les montants en Grand Est, qui s'élevaient à 7 M€ fin 2024, dont 43 % engagés sur des projets pluriannuels. Les établissements présentant les reliquats les plus importants ont été identifiés et bénéficient d'un accompagnement sur mesure, incluant des réflexions pour financer des actions supplémentaires au bénéfice des étudiants.

Suivi et accompagnement de l'enseignement supérieur privé

La DRAES a assuré un suivi renforcé de plusieurs établissements privés confrontés à des procédures de redressement judiciaire. Dans un contexte particulièrement délicat pour les étudiants et les équipes pédagogiques, le service a mobilisé son expertise pour accompagner les établissements concernés, sécuriser les parcours étudiants en lien avec le service de la Direction Régionale de l'Information et de l'Orientation (DRAIO), et faciliter la mise en œuvre de procédures accélérées lorsque cela était nécessaire. Cet appui a permis de maintenir un dialogue constant avec les acteurs concernés et de garantir la continuité des formations.

Développement d'une démarche régionale de Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences (GPEEC) dans le cadre des COMP

Dans le cadre du chantier « 100 % COMP », la DRAES et la DRARI ont engagé une réflexion avec l'Université de Strasbourg sur les enjeux de GPEEC. Une première réunion de travail a permis d'identifier les principaux enjeux et leviers d'action.

Cette dynamique se poursuivra avec la définition d'indicateurs pertinents et partagés au sein de la région académique Grand Est. Une présentation de l'outil SID de l'université sera effectuée aux membres du groupe de travail, et une animation d'un groupe de travail inter-établissements sera organisée pour mutualiser les bonnes pratiques.

PERSPECTIVES 2026-2027

— Généraliser les **COMP** en intégrant systématiquement la **GPEEC** et en consolidant des **indicateurs de pilotage partagés** pour un suivi renforcé.

— **Enseignement supérieur privé**
Accompagner la **régulation de l'enseignement supérieur privé.**

— **Performance**
Créer une **fonction dédiée à la valorisation des données et au pilotage stratégique**, en exploitant des **outils numériques et l'intelligence artificielle.**

— **Section disciplinaire commune**
Assurer le **secrétariat de la section disciplinaire commune** aux **EPSCP**, créée par la loi de juillet 2025, compétente pour les cas graves ou sensibles impliquant des usagers.

Direction

DE L'IMMOBILIER DE LA RÉGION ACADÉMIQUE GRAND EST

DIRAGE

Contacter la DIRAGE : ce.dirage@region-academique-grand-est.fr

La Direction de l'immobilier de la région académique Grand Est est composée de treize agents répartis sur les sites des rectorats de Strasbourg, de Nancy-Metz, siège du service et de Reims.

Elle intervient dans le domaine des bâtiments administratifs du ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche pour assurer la maîtrise d'ouvrage des opérations d'investissement immobilières et gérer le patrimoine immobilier occupé par les services académiques. Elle propose notamment la stratégie de la région académique en matière d'énergie.

Dans le domaine de l'immobilier universitaire du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace (MESRE), elle met en œuvre et suit les contrats de plan État-Région (CPER), les opérations Campus, les plans de relance, de résilience et de transition environnementale des bâtiments publics.

Les trois ingénieurs régionaux de l'équipement (IRE), directrice et adjoints de la DIRAGE, sont les conseillers techniques « immobilier » des recteurs.



Chiffres Clés

80 000 m² : Surface utile brute (SUB) de l'immobilier administratif de l'Éducation nationale

2 Mm² : Surface utile brute (SUB) de l'immobilier de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (universités, écoles d'ingénieurs et CROUS de la région académique)

Crédits 2025

1 245 k€ en AE et **3 602 k€** en CP : BOP 214 (investissement immobilier de l'Éducation nationale)

15 090 k€ en AE et **5 960 k€** en CP : BOP 150 (ESRI)

560 k€ en CP : Budget du BOP 231 (ESRI)

14 860 logements (**15 300** lits) : Capacité d'hébergement des CROUS

Énergie (périmètre : bâtiments de bureau hors locations)

5 GWh : Consommations énergétiques corrigées du climat en 2025, en baisse de **30 %** depuis 2022

785 tonnes d'équivalent CO_2 : Émissions de gaz à effet de serre en 2025, en baisse de **33 %** depuis 2022

PRINCIPALES ACTIONS REALISÉES

Actions dédiées au logement étudiant

En lien avec l'**axe 3** de la feuille de route de la région académique, le préfet de région et le recteur de région académique ont cosigné, fin 2025, la feuille de route Grand Est en faveur du logement étudiant, déclinant les objectifs de la circulaire n°6500/SG du Premier ministre (25 août 2025).

Ce document, adapté aux spécificités régionales, précise les objectifs assignés au Grand Est et renforce le pilotage régional ainsi que la gouvernance associée. Il facilite la coordination entre partenaires et soutient l'accélération de la production de logements sociaux étudiants.

Dans le cadre du **Contrat de Plan État-Région** (CPER), deux projets ont été engagés :

— Le CROUS de Lorraine a lancé les travaux du bâtiment Saulcy P8 début 2026, avec une livraison prévue de 130 logements pour la rentrée 2027.

— Le CROUS de Strasbourg a sélectionné l'entreprise chargée de la construction de 500 logements dans le cadre du projet Place d'Islande, dont la mise en service est prévue pour la rentrée 2028.

Mise en œuvre de la feuille de route de la maîtrise des consommations énergétiques de la région académique

Inscrite dans le cadre de l'**axe 4** de la feuille de route de la région académique, la feuille de route de la maîtrise des consommations énergétiques a été validée en novembre 2025. Elle a pour objectif d'atteindre les cibles réglementaires via une approche progressive combinant sobriété, performance et investissements ciblés.

Depuis 2022, les actions mises en œuvre ont permis de réaliser des économies d'énergie de 30 % et de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 33 % pour les bâtiments en matière d'électricité et de chauffage.

Parmi les mesures clés :

— Un accompagnement renforcé des services logistiques pour encadrer les interventions de maintenance des chaufferies, favorisant une meilleure connaissance des installations et une régulation optimisée du chauffage. Cela a permis de réduire les consommations tout en améliorant le confort des occupants.

— L'intégration systématique de l'expertise énergétique dans la conduite des opérations d'investissement.

— La multiplication des visites techniques pour affiner la connaissance des bâtiments et éclairer la programmation des investissements.

ACTIONS COMPLÉMENTAIRES

Contrat de Plan État-Région (CPER) 2021-2027

Le CPER 2021-2027, doté d'un budget État de 100 320 k€, affiche un taux de consommation de 66 % en autorisations d'engagement (AE) et de 25 % en crédits de paiement (CP) fin juin 2026.

Raccordement au réseau de chaleur urbain, rectorat de Nancy-Metz

À l'automne 2025, les deux anciennes chaudières gaz (310 kW) du 28 rue de Saurupt à Nancy ont été remplacées par un échangeur de 350 kW, dans le cadre du développement du réseau de chaleur nancéien. L'opération a également inclus le désembouage de l'installation, le remplacement des robinets thermostatiques et la mise en place d'un système d'automatisation et de pilotage. Résultat : une économie de 18 % d'énergie pour le chauffage du bâtiment entre 2024 et 2025.

Requalification de l'ex-amphithéâtre du rectorat de Reims

L'ancien amphithéâtre a été transformé en tiers-lieu pour favoriser des modes de travail mixtes (individuel, petits ou grands groupes). Les aménagements incluent une cafétéria adaptée au nombre d'agents, une salle multi activités dédiée aux pratiques artistiques ou sportives douces, ainsi que des vestiaires avec douches.

Déménagement du Service de l'École Inclusive de la DSDEN 68

Conformément au Schéma Directeur Immobilier Régional (SDIR) 2023-2027, le Service départemental de l'École Inclusive (SEI) a été transféré à l'INSPE de Colmar pour désengorger la DSDEN 68. Ce déménagement permettra d'accueillir ultérieurement le service de médecine de prévention et les Référents Académique pour l'Inclusion des Personnes en situation de handicap (RAIP) (actuellement situés à l'UHA et dans des établissements).

Les études ont été menées en 2025, les marchés de travaux notifiés fin 2025, et les travaux réalisés de janvier à juin 2026. L'installation du service est prévue début juillet 2026. Une seconde phase de travaux à la DSDEN est programmée d'ici fin 2026 pour accueillir les nouveaux services. Le coût total de l'opération s'élève à 375 k€ (Toutes Dépenses Confondues).

PERSPECTIVES 2026-2027

Immobilier enseignement supérieur

— Instruction des Schéma Pluriannuels de Stratégie Immobilière 2026-2030 (Université de Lorraine, BNU Strasbourg)

— Suivi des opérations du Plan Campus Strasbourg et du CPER, animation de la politique du logement étudiant

— Contribution au volet immobilier des COMP

Immobilier services académiques

— Finalisation des études pour la rénovation énergétique des amphithéâtres de Nancy-Metz (travaux prévus en 2027).

— Réouverture complète de la DSDEN 10 rénovée, avec une centrale photovoltaïque (30 MWh/an, 48 % des besoins, mise en service été 2026) et une chaudière à pellets (82 kW, économie de 6 k€/an).

— Lancement des diagnostics et études pour la réfection de la toiture et des façades de l'Hôtel Rectoral de Strasbourg (2026-2027).



Direction régionale académique
DES ACHATS

DRAA

Contacter la DRAA : ce.draa@region-academique-grand-est.fr

La Direction régionale académique des achats est un service multi sites dont le siège est établi à Nancy. Elle est implantée au sein des trois académies de la région académique.

Ses missions couvrent l'ensemble des activités liées à la fonction achat :

- Élaboration et pilotage de la politique des achats de la région académique
- Programmation de la stratégie achat régionale
- Animation du réseau des acheteurs et des prescripteurs
- Rédaction des procédures de marché et suivi de leur exécution
- Veille réglementaire et information des services prescripteurs
- Programmation des achats en lien avec les divisions des affaires financières et les services prescripteurs
- Contrôle du respect des processus achat par l'ensemble des services de la région académique
- Garantie de la performance achat

La DRAA assure le pilotage global de la fonction achat, depuis l'expression des besoins des services jusqu'au suivi de la performance, en optimisant coûts, qualité, délais et efficacité.

Elle s'appuie sur une équipe de sept agents répartis sur trois sites : quatre à Nancy-Metz (dont deux à la direction), un à Reims et deux à Strasbourg. Un recrutement est en cours pour renforcer le pôle de Reims, portant l'effectif cible à huit agents de catégorie A.

Sur chaque site, les responsables de pôle et leurs adjoints assurent une mission de proximité. Experts des segments d'achat de leur territoire, ils maîtrisent les marchés fournisseurs et identifient les besoins des services prescripteurs.

Depuis septembre 2025, la direction est pilotée par un directeur et son adjointe, basés à Nancy. En 2025-2026, trois nouveaux collègues ont rejoint les trois pôles, renforçant les capacités opérationnelles.

La professionnalisation des acheteurs est un axe clé : deux agents ont obtenu leur certification en 2025, et quatre autres sont en cours de certification pour 2026.

La DRAA est chargée du déploiement des marchés nationaux ministériels ou interministériels ainsi que des marchés régionaux portés par la plateforme régionale des achats (PFRA). En l'absence de marché national adapté à un besoin régional ou académique identifié, elle met en œuvre la procédure de passation appropriée : définition du besoin avec le service prescripteur, choix de la procédure (avec ou sans publicité et mise en concurrence préalable, marché en procédure adaptée ou en procédure formalisée de type appel d'offres), et mobilisation des techniques d'achat les mieux adaptées.

Chiffres Clés

Budget dédié à l'achat

26,5 M€ (sur les **24,4 Md€** de l'État)

1 300 fournisseurs actifs : répartis entre TPE, PME, ETI et grandes entreprises

Répartition par périmètre académique :

11,06 M€ (41,8 %) : Nancy-Metz dont **65,8 %** dans le secteur informatique

6,95 M€ (26,2 %) : Reims dont **46 %** dans le secteur immobilier (2 chantiers en cours)

3,10 M€ (11,7 %) : Strasbourg

Région académique

5,39 M€ (20,3 %) : principalement pour le Service National Universel (SNU)

Postes de dépenses

2,9 M€ : Dépenses auprès de l'UGAP (1er fournisseur, région académique et interministériel)

86 441 € : Dépenses via carte achat (898 transactions pour 33 porteurs)

Principaux domaines d'achat

8,97 M€ : Informatique et télécommunications

6,3 M€ : Prestations et fournitures générales

3,79 M€ : Immobilier et travaux

3,6 M€ : Véhicules et transport de personnes et biens

1,8 M€ : Énergie, fluides et carburants

Budgets Opérationnels de Programme (BOP)

Académiques : 140, 141, 230

Régionaux : 163, 214, 219

Interministériel : 723

79 % : Achats réalisés avec des entreprises françaises ou de l'UE (souveraineté nationale)

263 k€ : Économies d'achat validées en 2025 (marchés notifiés)

Prestataires

1300 incluant le SNU

Top 30 fournisseurs : **64 %** des dépenses (vs **56 %** en 2024 pour les 21 premiers), dont **11 %** pour l'UGAP

79 % des entreprises : françaises ou de l'UE

PRINCIPALES ACTIONS REALISÉES

La DRAA s'aligne sur l'**axe 4** de la feuille de route 2024-2027 qui vise à **intégrer systématiquement de considérations environnementales** dans les marchés publics, avec un objectif de **100 % des marchés concernés**.

La démarche s'articule en deux étapes :

— Juin 2026 : Préparation des clauses et outils locaux et nationaux (en conformité avec le Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables)

— Septembre 2026 : Généralisation progressive à tous les marchés, y compris ceux sous le seuil d'avis du Responsable Ministériel des Achats (RMA)

Les marchés soumis à l'avis du RMA intègrent déjà ces exigences. Une réécriture de l'ensemble des considérations environnementales et sociales avec le ministère permettra leur extension à tous les achats d'ici octobre 2026, en cohérence avec le schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER) (13 objectifs, 42 mesures, 9 indicateurs d'ici 2027).

Le ministère a renouvelé en 2025 son label « Relations Fournisseurs et Achats Responsables » (RFAR), confirmant son engagement pour des achats durables et étendant cette reconnaissance à tous les services déconcentrés.

Un engagement environnemental mesurable

— **Papier 100 % recyclé** : la région académique utilise exclusivement du papier recyclé notamment pour ses copies d'examen et besoins courants (marché dédié et UGAP), soit a minima 70 tonnes/an pour 350 k€ TTC. Impact :
 - 1 200 arbres préservés/an,
 - 1,8 à 2 M de litres d'eau économisés,
 - 48 tonnes de CO_2 évitées (équivalent à 140 000 km en voiture thermique).

— **Parc automobile en transition** : sur 105 véhicules, 14 sont à faibles émissions (13,33 % du parc) et 2 vélos électriques sont déployés. La politique favorise les véhicules d'occasion notamment électriques et le déploiement de bornes de recharge, en cohérence avec le cadre du plan national d'électrification lancé en 2026.

— **Marchés publics « verts »** : intégration systématique de clauses environnementales, notamment sur les émissions de GES. 350 k€ de dépenses concernent des biens issus du réemploi ou recyclés (indicateur AGEC). Un marché de mobilier a inclus des matériaux recyclés. Objectif : 100 % des marchés conformes à la loi Climat et Résilience (article 35).

Une politique sociale au cœur des marchés

La région académique intègre pleinement la dimension sociale dans ses achats : 3,5 M€ ont été engagés auprès des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), soit 13,6 % des dépenses, et 21 marchés ont été attribués à des structures d'insertion (STPA/SIAE).

Parmi les actions clés :

— 10 800 heures de clauses de formation « découverte des métiers » (marché informatique national de 25 M€ HT) à réaliser d'ici 2029.

— Clause anti-décrochage scolaire et questionnaire Égalité femmes-hommes systématiques.

— Clause BEGES dans 100 % des marchés soumis à avis RMA.

— Accessibilité généralisée dans les spécifications techniques.

Bilan : 1 628 heures d'insertion réalisées en 2025-2026 (objectif SPASER 2027 : +10 % vs 2023).

Un ancrage fort dans le tissu économique local

La région académique mobilise la commande publique pour soutenir les entreprises locales dans le cadre de la politique achats. Les TPE/PME représentent 55 % des achats (14,4 M€), dont 40 % sur les marchés structurants (informatique, immobilier, examens, SNU). Le versement d'acomptes de 30 % aux PME, lorsque cela est possible, contribue à améliorer leur trésorerie.

79 % des marchés sont attribués à des entreprises françaises ou européennes (22 M€), renforçant la souveraineté économique. La part des contrats alloués aux PME dépasse 70 %, y compris pour les marchés en procédure adaptée ou inférieurs aux seuils (moins de 60 k€ HT pour les fournitures/services, 100 k€ HT pour les travaux).

ACTIONS COMPLÉMENTAIRES

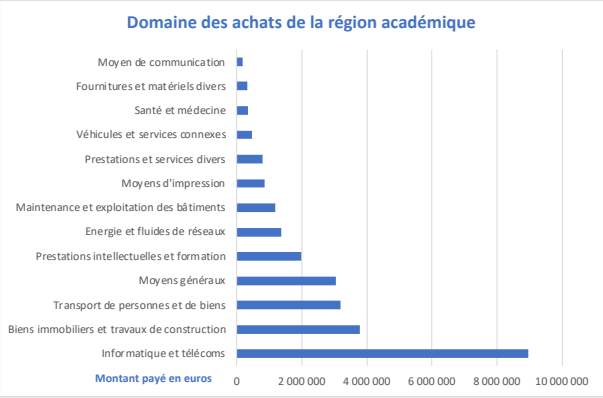
En 2025-2026, la DRAA a mené des marchés formalisés dans cinq domaines clés : **immobilier, informatique, numérique, examens/concours et SNU** (jusqu'en août 2025). Elle a coordonné 105 prescripteurs et accompagné le déploiement opérationnel des procédures.

Au total, 68 marchés ont été passés (travaux, immobilier, informatique, fournitures, services). Parmi les réalisations majeures :

— Renouvellement du marché des copies d'examen (2025)

— Accord-cadre relatif à des prestations informatiques pour les missions nationales hébergées à Nancy (25 M€ HT, notifié en février 2026)

Répartition par famille d'achats des dépenses 2025 pour la région académique



PERSPECTIVES 2026-2027

Le **groupement de commandes interacadémique Handiscol**, auquel la région académique Grand Est participe à hauteur de 3 M€ HT sur quatre ans (depuis septembre 2025), vise à équiper les élèves en situation de handicap et les personnels avec des logiciels, matériels adaptés (handicaps « dys », moteurs, visuels, communication) et du mobilier ergonomique. Il complète les 254 tablettes et 1 430 portables acquis via l'UGAP pour les élèves.

Un **marché régionalisé** pour les **transports professionnels des personnels en situation de handicap** sera déployé sous forme de Système d'Acquisition Dynamique (SAD) sur cinq ans à hauteur d'1,56 M€ HT au maximum. Ce projet allie sécurité, performance et durabilité, en privilégiant des véhicules peu polluants et des conducteurs formés à l'éco-conduite.

Un **marché régional dédié à des prestations de cybersécurité**, prévu sur une durée de trois ans pour un montant inférieur à 140 k€ HT, vient compléter le dispositif national de cybersécurité porté par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) et le ministère, en apportant une capacité opérationnelle de proximité au niveau régional.

Service inter-académique DES CONCOURS

SIAC

Contacter le SIAC : ce.examens-concours@strasbourg.fr

Créé le 1er novembre 2021 et implanté à Strasbourg, le SIAC coordonne notamment les épreuves d'admission des concours enseignants du premier et second degré, ainsi que l'ensemble des concours administratifs, sociaux et de santé pour la région aca-démique Grand Est.

Le service s'appuie sur 27 équivalents temps plein (ETP), répartis entre les trois aca-démies (Strasbourg, Reims et Nancy-Metz).

Sous la direction du chef de la division des examens et concours (DEC) de Strasbourg, également chef du SIAC, et de ses collègues chefs de DEC de chaque académie Reims et Nancy-Metz, l'organisation repose sur des pôles fonctionnels.

— **Pôle « concours nationaux »**, piloté par l'académie de Reims. Mission de pilotage des concours du 2nd degré

— **Pôle « concours 1er degré »**, piloté par l'académie de Nancy-Metz

— **Pôle « concours déconcentrés »**, piloté par l'académie de Strasbourg. Mission de pilotage des concours administratifs

La coordination triennale a permis de dépasser la phase initiale de mise en place pour instaurer des synergies durables, grâce au croisement des expertises, au partage des outils de suivi et à une valorisation équilibrée de chaque territoire académique.



Chiffres Clés

M2 public :
concours externe
276 postes offerts +
3e voie **27** postes +
interne **9** postes

M2 privé :
concours externe
14 postes offerts.

L3 public :
concours externe
179 postes offerts +
1 poste pour le concours spécial langue régionale.

L3 privé :
concours externe
12 postes offerts.

La coexistence de deux voies d'accès au **Concours de Recrutement des Professeurs des Écoles** (CRPE) durant la session 2026 et pour 2027 a constitué un test pour les trois DEC. La répartition rationalisée et stabilisée des épreuves orales a permis de gé-rer l'afflux massif des candidats tout en maintenant le plus haut niveau d'exigence et d'équité.

Bac+5	Postes Offerts	Inscrits	Admis
Reims	153	1003	153
Nancy-Metz	326	1396	326
Strasbourg	272	1332	262
Bac+3	**Postes Offerts**	**Inscrits**	**Admis**
Reims	80	1068	80
Nancy-Metz	192	1464	192
Strasbourg	145	1346	126

PRINCIPALES ACTIONS REALISÉES

Session 2026

Après trois années de structuration et de consolidation, le service a démontré sa capacité à répondre à des réformes d'envergure. Face au défi de la **double session du Concours de Recrutement des Professeurs des Écoles** (CRPE), associant simultanément les voies d'accès à Bac+3 (Licence 3) et à Bac+5 (Master 2), l'ingénierie logistique et la mutualisation des compétences territoriales ont permis de garantir une fluidité des opérations sur l'ensemble de la région académique Grand Est.

Pôle Santé-Social : extension du modèle de rationalisation

Fort des **réussites de la filière enseignante, le SIAC a étendu son modèle de convergence aux concours de la filière santé et sociale**. L'expérimentation du jury commun pour le recrutement des assistants sociaux scolaires (avec une coordination assurée pour 4 ans par Strasbourg) a produit des résultats hautement positifs.

Cette dynamique de centralisation a franchi une nouvelle étape majeure cette année avec le **regroupement intégral des épreuves du concours de recrutement des infirmiers scolaires à Nancy-Metz** pour l'ensemble des trois académies du Grand Est. Cette unification géographique et administrative permet une harmonisation complète des critères d'évaluation et une optimisation substantielle des ressources publiques.

Concours Interministériels	Postes (Secrétaire / Adjoint)	Inscrits (Secrétaire / Adjoint)	Admis Secrétaire	Admis Adjoint	Régulation / Centre
Éducation Nationale	81 / 67	793 / 475	81 LP / 18 LC	67 LP / 26 LC	Coordination SIAC
Filière Santé / Social	Centralisé	Régionalisé	Jury Commun	Jury Commun	Nancy (Infirmiers) Strasbourg (Asst.)

PERSPECTIVES 2026-2027

Les processus éprouvés au cours de cette session confirment la pertinence du SIAC en tant que **modèle collaboratif interacadémique**. Pour les sessions à venir, le pôle s'attachera à **poursuivre la digitalisation des procédures, à renforcer la transition vers les nouveaux cadres de concours** et à **valoriser continuellement l'attractivité des métiers de l'État** au sein de la région académique Grand Est.



Service inter-académique DES STATISTIQUES

SIAS

Contacter le SIAS : sias@region-academique-grand-est.fr

Le Service interacadémique des statistiques, dont le siège est situé à Reims, accompagne le recteur de région académique, les recteurs d'académie, le secrétaire général de région académique et les secrétaires généraux d'académie, ainsi que l'ensemble des services académiques et régionaux dans leur pilotage. Composé de 25 agents répartis sur les trois sites de la région académique, il joue un rôle clé dans l'appui statistique et décisionnel.

Le SIAS propose des outils et indicateurs pour faciliter la prise de décision et soutient les acteurs régionaux et académiques dans leur pilotage. Il conçoit également des études, analyses et publications pour valoriser la mise en œuvre des politiques publiques à tous les niveaux territoriaux. En outre, il pilote les enquêtes statistiques de la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP) dans les trois académies et coordonne les travaux d'étude et de recherche entre la région académique, les académies et les partenaires externes.

En lien avec l'**axe 4** de la feuille de route 2024-2027, le SIAS poursuit quatre orientations stratégiques :

— **Harmoniser les processus interacadémiques** pour les opérations majeures, en partageant les bonnes pratiques et en définissant des référentiels communs

— **Renforcer l'identité du service** par une communication optimisée et une meilleure organisation pour répondre aux demandes

— **Développer une offre harmonisée de diffusion interacadémique**, en identifiant les productions mutualisables ou coordonnées

— **Consolider les relations interservices et partenariales** pour favoriser des analyses partagées et la création d'outils communs

Le SIAS est composé de **quatre pôles** : un pôle « **référentiel et enquêtes** » chargé de fiabiliser les pratiques de gestion des nomenclatures ou référentiels et autres processus de collecte de données, un pôle « **développement statistique** » qui œuvre pour définir un fonctionnement optimal dans la création partagée d'outils d'aide à la décision, un pôle « **cartographie** » qui propose des visualisations géomatiques dynamiques ou statiques harmonisées et un pôle « **analyse de données** » dont la mission principale est de construire une offre cohérente de mise à disposition de données et d'analyses ou d'études.



Chiffres Clés

25 agents

4 pôles d'expertises

896 048 élèves recensés dans le premier et le second degré à la rentrée 2025

15 300 élèves de moins attendus à la rentrée 2026

PRINCIPALES ACTIONS REALISÉES

Renforcer l'aide au pilotage

En cohérence avec l'objectif de relever le défi des transitions inscrit dans la feuille de route régionale, le SIAS travaille à harmoniser ses pratiques, à garantir une diffusion cohérente de l'information et à consolider ses relations avec tous les demandeurs d'expertise, de données ou d'outils. Cette démarche contribue à affirmer son identité interacadémique.

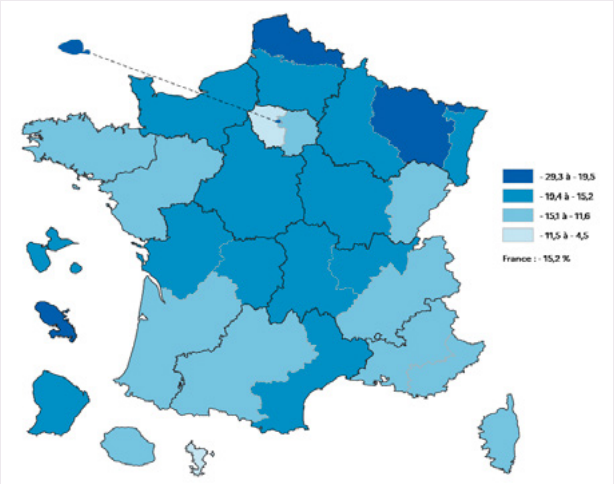
En 2025-2026, l'action phare du SIAS a été d'accompagner les acteurs de l'Éducation nationale dans l'exploitation des projections départementales d'effectifs scolarisés à 10 ans (2025-2035), élaborées par la DEPP. Ces données, initialement disponibles à l'échelle départementale, ont été déclinées à un niveau infra-départemental (circonscriptions, bassins de formation, EPCI, etc.), alimentant ainsi les réflexions des observatoires des dynamiques rurales et territoriales.

Le SIAS apporte son concours pour fiabiliser les analyses démographiques prospectives, particulièrement nécessaires pour une région académique qui enregistre une forte baisse d'effectifs.

Par ailleurs, l'académie de Nancy-Metz et le SIAS pilotent, en Meurthe-et-Moselle, l'expérimentation de la nouvelle carte scolaire, demandée par le ministre.

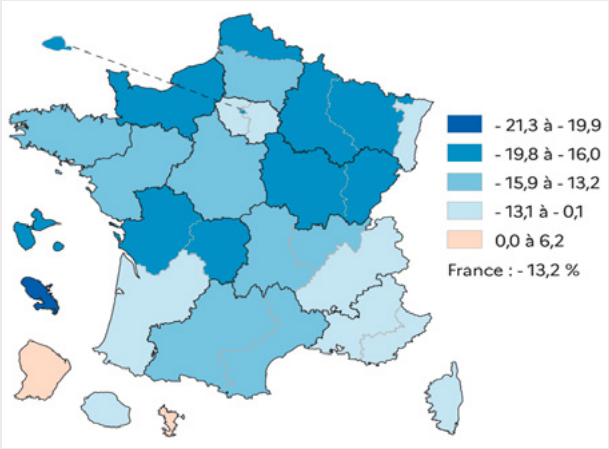
Évolution 2025-2035 des effectifs du 1er degré

Source : constat de rentrée 2025 ; Insee, estimations de population ; pyramides des âges redressées, calculs DEPP ; projections calculs DEPP en 2026.



Évolution 2025-2035 des effectifs du 2nd degré

Source : constat de rentrée 2025 ; Insee, estimations de population ; pyramides des âges redressées, calculs DEPP ; projections calculs DEPP en 2026.



Une deuxième action majeure a été d'apporter des éléments factuels autour du **nouvel équilibre entre notes issues du contrôle continu (40%) et des épreuves ponctuelles finales (60%) du diplôme national du brevet.** Les notes du contrôle continu sont calculées à partir des moyennes annuelles de toutes les disciplines obtenues par les élèves en classe de 3e, et non plus à partir des huit composantes du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

L'enseignement supérieur est observé au travers des parcours de formation depuis le lycée. Le projet AILES vise à assurer une meilleure orientation et intégration des lycéens dans l'enseignement supérieur, quels que soient leurs origines, leurs parcours, leurs compétences et leurs projets et favoriser ainsi leur épanouissement dans les études et leur insertion professionnelle. Dans ce cadre, le SIAS en relation étroite avec les universités de Reims Champagne-Ardenne et de Lorraine a conçu un **outil de suivi des parcours**. Cet outil sera pérennisé et accompagnera toutes les productions plus spécifiques que peut concevoir le SIAS. Une **cartographie de l'offre en BUT et BTS** sur la région académique au regard du profil des élèves (technologiques ou professionnels) et du taux de réussite a également été réalisée en lien avec la DRAES, la DRAIO et la DRAFPICA.

L'accompagnement des pilotes de politiques éducatives passent également par l'organisation de séminaires avec l'aide de la DEPP pour échanger le temps d'une journée sur diverses thématiques et démontrer l'aide au pilotage de l'indicateur. Deux journées labellisées DEPP-Académie

ont eu lieu l'une à Reims en novembre 2025, l'autre à Strasbourg en avril 2026. La dimension territoriale est celle qui est le plus souvent traitée tant par la corrélation avec la réussite scolaire que par les différents indicateurs qui peuvent être mobilisés pour connaître un territoire.

L'ère du numérique impose également d'accompagner les collaborateurs dans leur phase de bilan et d'expertise : d'une part à l'initiative de la région Grand Est qui souhaite évaluer la réussite de **l'action Lycée 4.0** pour laquelle le SIAS aide à la construction d'un échantillon de 25 établissements à enquêter mais aussi dans le cadre de **l'observatoire de l'IA** de la région académique en construisant une enquête sur les pratiques et usages de l'IA, en lien avec la DRANE.

ACTIONS COMPLÉMENTAIRES

Le SIAS assure le **recensement et le suivi des élèves** en gérant les nomenclatures des formations dans les collèges et lycées, ainsi que le **suivi des établissements**.

Le pôle « développement statistique » travaille notamment à **améliorer l'outil de contrôle des saisies des élèves** dans l'applicatif Sysca.

Parallèlement, le SIAS gère le **Système d'Information sur la Formation des Apprentis (SIFA)**, avec une implication forte du pôle « enquêtes et référentiel » pour comparer et harmoniser les pratiques.

Le pôle « analyse des données » s'attache à **harmoniser l'offre de diffusion des données** et prépare, pour la rentrée 2026, la mise à disposition d'un ensemble de données interacadémiques sur la plateforme open data, ainsi que l'adoption d'une ligne éditoriale commune.

Enfin, le pôle « cartographie » a **réalisé un état des lieux des pratiques académiques** afin d'identifier des projets collaboratifs futurs.

PERSPECTIVES 2026-2027

Le SIAS renforcera son action sur les **prévisions d'effectifs scolaires à un niveau infra-départemental**, accentuera son observation sur les résultats du DNB et du BAC et réalisera des **prévisions dans le supérieur**.

La DEPP clôturera son tour régional et viendra échanger, le temps d'une journée, avec les acteurs académiques du rectorat de Nancy-Metz sous la supervision du SIAS pour une nouvelle DEPP-Académie.



Service inter-académique
DES AFFAIRES JURIDIQUES

SIAAJ

Contacter le SIAJ : ce.affjur@ac-reims.fr

Le Service interacadémique des affaires juridiques regroupe pour chacune des académies, les **bureaux chargés du contentieux et les services de « conseil et contrôle de légalité et contrôle des comptes des établissements publics locaux d'enseignement (EPLE) »**. Cette configuration fait figure d'exception en France puisque la grande majorité des académies ne compte que les services du contentieux dans le périmètre de leur service académique des affaires juridiques.

Le SIAAJ compte en 2026, 28 équivalents temps plein (ETP) :
14 agents de catégorie A (contre 16 en 2025), 12 agents de catégorie B et 2 agents de catégorie C.



Chiffres Clés

446 recours contentieux

839 demandes de protection fonctionnelle

17 615 actes transmissibles instruits en 2025

PRINCIPALES ACTIONS REALISÉES

Contrôle de légalité effectué par les services de « conseil et contrôle de légalité et contrôle des comptes des EPLE » en 2025-2026

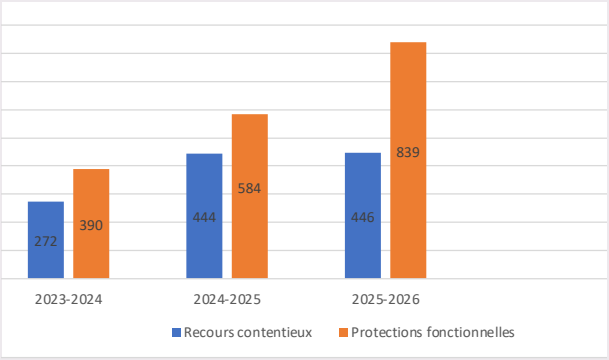
	Strasbourg	Nancy-Metz	Reims
EFFECTIFS	2	4	2,5
Nombre d'établissements	220	309	180
Nombre d'actes reçus	5268 actes transmissibles	10493 dont 6844 transmissibles	12384 dont 7102 transmissibles
Nombre d'actes instruits	4808	6374	6433
Nombre d'établissements passés sous Op@le*	100 %	89 %	80 %

* solution numérique dédiée à la gestion administrative et pédagogique des établissements scolaires (collèges, lycées, etc.), développée dans le cadre de la modernisation des systèmes d'information de l'Éducation nationale.

Activités des services contentieux du SIAAJ

Le nombre de recours contentieux et de protection fonctionnelle a fortement augmenté et traduit des disparités au sein des 3 académies.

Recours contentieux et protections fonctionnelles



Organisation des services contentieux

	Strasbourg	Nancy-Metz	Reims
EFFECTIFS	6.5 ETP (5A-2C)	4 ETP (3A-1B)	2.5 ETP (2A)
Nouveaux recours	121	189	130
Protections fonctionnelles	267 dont 14 refus et 127 PF automatiques	425 dont 33 refus et 39 PF automatiques	147 dont 33 refus et 30 PF automatiques

En plus des contentieux et des demandes de protection fonctionnelle (PF), l'académie de Strasbourg assure l'organisation des commissions d'appel disciplinaire ainsi que des Recours Administratifs Préalables Obligatoires (RAPO) pour les familles en Instruction En Famille (IEF). Cela inclut l'envoi des invitations, la préparation des dossiers, et la rédaction des décisions et comptes-rendus.

Cette année, 85 dossiers ont été traités, avec 12 commissions organisées.

Réactualisation de la feuille de route 2025-2027

Une révision de la feuille de route 2025-2027 est en cours, suite à l'évaluation de l'avancement des projets sur la période 2025-2026. Cette réflexion a été engagée lors de la journée annuelle du service interacadémique de Nancy-Metz, le 18 juin 2026.

Le bilan de l'année scolaire a révélé des retards dans la réalisation de certaines actions, voire des contraintes organisationnelles rendant leur mise en œuvre impossible.

Cette version révisée sera soumise au secrétaire général de région académique et aux trois secrétaires généraux d'académie pour validation ou amendement.

Axes de la feuille de route :

— Axe 1 : Organiser pour échanger et partager

— Axe 2 : Faire converger les pratiques

— Axe 3 : Former les équipes

ACTIONS COMPLÉMENTAIRES

Concertation autour des méthodes de contrôle budgétaire lors d'une visioconférence le 13 novembre 2025 : échanges de pratiques avec tous les agents.

Mise en place de formations internes ayant vocation à être diffusées par les collaborateurs du SIAAJ (autorité parentale en EPLE et Propriété intellectuelle appliquée aux EPLE).

PERSPECTIVES 2026-2027

La feuille de route sera ajustée pour renforcer la convergence, en intégrant les spécificités locales et les besoins identifiés.

Le réseau de partage TRIBU sera installé en remplacement de RESANA.

Par ailleurs, le SIAAJ assurera l'animation et la diffusion de formations destinées aux personnels administratifs et aux EPLE.

RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

Liberté
Égalité
Fraternité

25
26

RAPPORT D'ACTIVITÉ *des services*

régionaux & inter-académiques

Maquette et mise en page — Délégation à la communication - Rectorat de Nancy-Metz